

ARBRES REMARQUABLES  
DU GARD (Tome III)

Yves MACCAGNO

Ce livre est dédié à la mémoire de deux amoureux des arbres :  
**Jean Lafont**, manadier camarguais,  
créateur d'un jardin qui leur est consacré,  
au milieu de rosiers botaniques remarquables,  
et **Pierre Bothorel**, autodidacte, qui a beaucoup  
œuvré pour un inventaire des arbres remarquables du Gard.

*Photo page précédente : érable à feuilles d'obier à l'automne*

Je tiens à remercier la personne qui m'a apporté une aide précieuse et des suggestions pertinentes dans la correction des textes, et a souhaité garder l'anonymat.

Crédit photographique :

Toutes les photos sont de l'auteur à l'exception des photos d'archive du chêne vert dit de Poulx. Copyright 2018 Yves MACCAGNO

## Présentation

Pour les 10 ans de l'inventaire des arbres remarquables du Gard paraît ce 3e tome démontrant qu'il peut encore se poursuivre pendant plusieurs années sans pour autant épuiser la richesse de notre département (voir en bibliographie les références des tomes I et II) !

Dans ce volume, outre la description, en deuxième partie, de spécimens «classiques» nouvellement trouvés, vous pourrez découvrir des rubriques peu ou pas encore développées dans les deux tomes déjà parus :

- certaines lianes tant indigènes qu'introduites peuvent montrer, avec les années, des diamètres et des hauteurs les rapprochant d'arbustes ou d'arbres. Les exemples de lierres décrits dans le tome II (pages 169 à 171) avaient déjà amorcé cette description
- le réchauffement climatique depuis une cinquantaine d'années et l'absence de grand gel depuis 1986 ont favorisé la plantation et la croissance d'arbres qu'on avait jusque là essayé, en France, surtout dans les zones les plus chaudes de la région méditerranéenne. Quelques spécimens sont décrits en deuxième partie
- la systématisation de l'indication des coordonnées GPS pour les spécimens dans la nature, ou dans les parcs et visibles de l'extérieur, afin de faciliter leur découverte, sauf cas de problèmes liés à la sécurité ou à l'interdiction d'accès par le propriétaire
- l'inventaire de deux propriétés privées exceptionnelles détaillées ci-après
- l'ajout de photos de spécimens déjà décrits, mais prises ultérieurement soit à l'occasion de leur floraison remarquable, soit dans de meilleures conditions climatiques ou techniques
- la référence aux utilisations traditionnelles de parties de certains arbres, des garrigues aux Cévennes et au Mont Lozère, d'après le recueil de plus de 1 000 pages figurant dans le diplôme d'études doctorales présenté au M.N.H.N. de Paris par l'ethnobotaniste Alain Renaux, et publié par les Presses du Languedoc (voir bibliographie)
- la liste des arbres remarquables ayant disparu depuis 10 ans s'allonge inexorablement (voir l'annexe 4 pour ceux publiés dans les tomes I à III). Elle dépasse maintenant la centaine de spécimens ! Comme mentionné dans le tome II, l'homme en est le principal responsable. La pression foncière pour l'immobilier intra-urbain prend de l'ampleur. Elle entraîne la destruction des parcs et jardins et de leur patrimoine arboré.

A ce sujet, je cite ci-dessous les propos toujours d'actualité du Baron d'Hombres-Firmas qui a été mon prédécesseur dans les années 1840 pour l'inventaire des arbres remarquables du Gard :

*«Quelques propriétaires conservent religieusement les vieux arbres de leur domaine, lorsque tant d'autres saisissent toutes les occasions pour en tirer parti. Il y a des contrées et des temps où des bois sont plus recherchés ; généralement nos besoins actuels sont plus considérables qu'ils ne l'étaient anciennement. Partout de nouvelles fabriques, des constructions multipliées, des travaux de pilotage, des ponts de charpente, nécessitent beaucoup de bois de toute sorte ; et dans le département du Gard, et pendant ces dernières années, nous en avons consommé énormément pour l'exploitation de nos mines et la confection de nos chemins de fer. Les vieux arbres se vendaient bien ; nous n'avons plus de formalités à remplir pour les abattre, comme par le passé ; et nous avons oublié plus d'une fois qu'il faut des siècles pour réparer ce qu'on détruit en un instant. Aussi les arbres remarquables de notre pays le deviennent d'autant plus de jour en jour ! Faisons connaître ceux qui restent encore debout et quelques uns de ceux que nous avons vu tomber. Conservons la description de ces monuments de la nature, comme celle des monuments de l'art ; on imitera ces derniers ; jamais nous ne remplacerons les premiers.»*

- en corollaire, ces trois tomes consacrés aux arbres remarquables du Gard inventoriés, bénévolement, pendant dix années, se veulent un appel pressant à une démarche identique dans tous les autres départements méditerranéens français possédant une bordure maritime (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault, Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Haute-Corse, Corse-du-Sud). À la grande différence des autres régions françaises qui ont largement inventorié et publié, le Midi français traîne les pieds : rien encore d'approfondi, à notre connaissance, en dehors du Gard ! S'il est probable que ces départements possèdent une richesse au moins égale à la nôtre, des inventaires et des publications aideraient grandement à la protection de ce patrimoine vivant par la prise de conscience de cette valeur patrimoniale. En effet il n'existe dans la loi française (en dehors des protections spécifiques comme, par exemple, les monuments historiques ou les parcs nationaux) qu'une disposition légale permettant la protection des arbres, même isolés, dans le cadre des «espaces boisés à conserver (E.B.C.)» des P.L.U. (Plans Locaux d'Urbanisme). Mais ces P.L.U. étant susceptibles de révisions, cette protection n'est malheureusement pas assurée dans le temps. On sait que la pression foncière, déjà forte dans ces départements, ne pourra qu'aller croissant à l'avenir, au détriment du patrimoine naturel. Chers voisins, qu'attendez-vous pour effectuer ces inventaires ?
- autre constatation liée à la précédente : de plus en plus la protection des éléments naturels de notre patrimoine vivant (faune, flore, paysages) se heurte à la confrontation avec des intérêts économiques puissants tels que construction de bâtiments divers, d'infrastructures de communication (routes, autoroutes, voies de chemin de fer, aéroports, relais). Ces derniers ouvrages sont quantifiés financièrement. Comment dès lors leur opposer la beauté d'un paysage ou la sauvegarde d'une espèce menacée et protégée ? On est donc (malheureusement) obligé de s'inscrire dans cette démarche de financiarisation générale du vivant, et d'évaluer leur valeur ou leur perte de valeur. Tâche ardue à laquelle des spécialistes se sont attachés depuis plusieurs dizaines d'années ! Mais cette démarche dite de «valeur d'agrément ou d'aménité», avant tous travaux, est encore minoritaire.



Le Gardon, riche en arbres remarquables et en sites pittoresques à protéger !

## Sommaire

### 1ère partie :

Présentation page 3      Sommaire 5

Vie des arbres page 6      Arbres et constructions page 47      Arbres et religion 57

Arbres et art page 61      Deux propriétés privées d'exception page 68      Conclusion page 70

Bibliographie page 73      Sites Internet 75

Annexe 1 : traduction en anglais et allemand des noms d'arbres cités dans les tomes I à III page 76

Annexe 2 : mensuration des plus gros arbres du Gard au 1er janvier 2018 page 82

Annexe 3 : correspondance circonférence/diamètre, et *errata* des tomes I et II page 86

Annexe 4 : liste par commune des arbres publiés dans les tomes I à III, avec mention de ceux ayant disparu depuis 10 ans ou dont l'état de santé s'est irrémédiablement dégradé page 87

Annexe 5 : quelques éléments d'appréciation de l'état de santé d'un arbre page 92

Index des arbres publiés dans les tomes I à III, par ordre alphabétique des noms français et latins page 93

### 2e partie (sur un fichier séparé) :

Fiches nouvelles sur des arbres remarquables du Gard pages 1 à 117

## Vie des arbres

Il est rare de trouver de grands figuiers taillés comme ce spécimen de Cassagnoles, tout en longueur (plus de 10m) et dans un plan, sur le modèle des fruitiers traités en espalier.



À Caveirac, des branches de platanes ont été taillées et reliées afin qu'elles se soudent et que leurs feuilles forment ensuite un ombrage continu. Le plus bel exemple connu de cette forme d'utilisation du platane se trouve sur une place à Séguret dans le Vaucluse.





Un arbre vraiment curieux poussant près de la chapelle de Pise, près de Logrian : la base de son tronc est comme soudée au rocher par un appendice qui semble développé à cet effet sur 40 cm de diamètre. Peut-on supposer une adaptation particulière en développant un «bois de contact» spécifique lui permettant d'épouser les contours de l'objet proche, par exemple pour renforcer un ancrage dans le sol et mieux résister au vent, comme sur le chêne blanc photographié page 62 du tome I poussant sur un causse, ou bien pour résister à la poussée du rocher ?

Le tome II donne plusieurs exemples d'arbres poussant sur des bâtiments. Il existe aussi de nombreux cas d'arbres poussant sur d'autres arbres, en épiphytes en quelques sorte, mais avec une durée de vie très limitée car très vite le sol nécessaire à la croissance vient à manquer. A droite un palmier de Chine poussant dans la fourche de troncs de marronnier, et ci-dessous un jeune chêne vert sur la souche d'un châtaignier. Le rôle des oiseaux (en particulier des geais) dans le transport des graines est, dans ces cas, déterminant.



Dans la série «arbres mangeurs de rambardes» une visite s'impose au centre ville de Sommières, en rive gauche du Vidourle, où les platanes forment une allée ombrageant les tables des consommateurs. Dans ce cas de figure, les arbres produisent des tissus spéciaux appelés «bois de contact», leur permettant de suivre les formes rencontrées, voire de les avaler (voir aussi page 69 du tome II) !



Ce platane de 5,70 m de circonférence est toujours bien vaillant malgré une ouverture béante verticale de 2,50 m à sa base donnant accès à un tronc creux.

Ce spécimen donne l'occasion de parler de l'évolution récente des pratiques culturelles en matière de soins aux arbres lorsqu'ils possèdent un trou.

Jusque là on pensait qu'il fallait bien nettoyer et combler le trou avec un produit cicatrisant ou (pire) avec du ciment.

En fait l'arbre met en place une ou plusieurs barrières de protection, isolant l'agresseur (champignon, insecte etc.). Il se défend seul.

Donc le mieux est... de ne rien faire, ou, au plus, de remplir le trou avec un mulch d'écorces broyées.



Autre aspect concernant les arbres creux, ici un très gros et vieux châtaignier. Lors d'un écobuage qui a échappé à son auteur, cet arbre a pris feu. Le trou central faisant office de cheminée, l'arbre a brûlé pendant plusieurs jours sans qu'on puisse l'éteindre. Il a fallu le surveiller en permanence pour éviter que des escarbilles enflammées ne viennent allumer d'autres feux alentour. Le spectacle de ce châtaignier inextinguible fût particulièrement saisissant de nuit.



Le feu, terrible fléau des périodes prolongées chaudes, sèches et ventées, a anéanti à l'été 2017, 35 ha de ripisylve méditerranéenne dans les gorges du Gardon, mais a épargné de justesse l'arbousier exceptionnel (page d'après) décrit pages 110 à 115 du tome II (souche de 5 m de circonférence).





Ce même feu a mis fin à la longue vie d'autres arbres splendides mais moins chanceux que notre arbousier. Ce grand chêne blanc (photo de droite) survivra-t-il ? Il aura doublement et malheureusement mérité son nom populaire car le revers de ses feuilles vivantes est couvert d'un fin duvet blanchâtre, et le feu a recouvert son écorce de cendres de la même couleur sur toute la hauteur de son tronc, comme si une fine pellicule de neige s'était collée à lui.



A votre avis, qui a taillé ce chêne vert, en lui donnant l'aspect d'une cabane ? Les chasseurs, en l'aménageant en poste de chasse bien caché et confortable.  
Je me demande si l'arbre et les espèces gibiers apprécient le travail ?



Le premier tableau (figurant ci-dessous) rassemble des données issues de forestiers suisses et français (G. Plaisance). Il indique les limites biologiques, actuellement connues, de croissance de quelques espèces forestières en peuplements naturels (données pour la Suisse en dernière colonne).

Le second tableau (page d'après) a été établi par le Parc national des Cévennes dans les années 1990. Il détaille, en fonction de l'altitude, pour la Cévenne siliceuse et les causses environnants, les stades d'évolution naturelle de la végétation lorsque l'homme cesse d'intervenir.

Dans les deux cas, il sera intéressant de noter l'incidence progressive du réchauffement climatique en cours sur l'évolution des stades de végétations et la croissance de ces arbres, condamnés à monter en altitude lorsque c'est possible, sinon à migrer vers des latitudes plus froides et humides. Le sapin pectiné, par exemple, actuellement cantonné en Cévennes à de rares stations naturelles d'altitude en versant nord du Mont Lozère, pourra-t-il se maintenir longtemps en ces lieux, car il ne pourra pas monter davantage en altitude sur ce massif ? Ses facultés d'adaptation à une augmentation de la température moyenne (+ 3° au moins) et à son corollaire une sécheresse plus accusée, dans un temps très court (50 ans), sont bien moindres que celles du hêtre. Ce dernier a déjà réduit la surface de ses feuilles selon qu'il pousse au nord ou au sud de l'Europe et gagne chaque fois qu'il est en compétition naturelle avec le sapin.

### Données biologiques concernant diverses espèces forestières

Espèces	Température moyenne	Précipitations en mm	Insolation en h/an	Altitude moyenne en peuplement forestier*
Chêne vert	13 à 14	400 à 700	2800	
Chêne pubescent	11 à 13	450 à 950	2000	
Chêne pédonculé	10 à 15	900 à 1200	1800	550
Chêne sessile	8,5 à 13	500 à 1300	1700	
Pin maritime	13 à 15	800 à 1100	2200	
Pin sylvestre	7 à 13	500 à 1300	2000	
Pin d'Alep		400 à 1000		
Pin à crochets	5 à 8	500 à 1100	2700	
Hêtre	7 à 11,5	700 à 1600	1700	750
Sapin	7 à 9,5	1000 à 2000	1700	850
Bouleau				990
Epicéa	5 à 8	1000 à 2200	1800	1250
Mélèze	5 à 9	500 à 1300	2400	1600

\*en Suisse et en peuplements naturels

**EVOLUTION DES FORMATIONS VEGETALES EN CEVENNES  
A PARTIR DE MILIEUX OUVERTS (pelouses, prairies)**

(la durée approximative de chacun des stades figure entre parenthèses. Pour le stade stable, il s'agit de la durée d'installation)

Substrat géologique	altitude	1 <sup>ère</sup> colonisation	Stade intermédiaire	Stade stable
Calcaire en plaquettes des Causses et cans	900 à 1 250 m	Buis, amélanchier (50 ans)	Buis, amélanchier (100 ans)	Chêne pubescent (si chaleur) Hêtre (si eau) + pin (200 ans)
Dolomies des Causses et Cans	900 à 1 250 m	Genévrier (50 ans)	Genévrier (100 ans)	Pin sylvestre, hêtre (si eau) (200 ans)
Schiste, granit	200 à 500 m	Genêt à balai (10 ans)	Arbousier, bruyères arborescente et à balai (25 ans)	Chêne vert (châtaignier ou pin maritime, si introduits) (50 ans)
Schiste, granit	500 à 1 000 m	Fougère aigle (10 ans)	Frêne, aulne (25 ans)	Hêtre, frêne (50 ans)
		Lande à genêt purgatif (25 ans)	Alisier blanc (si sec) Sorbier des oiseleurs (si humide) (50 ans)	Chêne Hêtre (100 ans)
Schiste Granite	500 à 1 000 m	Callune Callune (25 ans)	Bouleau, sorbier, frêne, chêne + pin Bouleau, pin (50 ans)	Chêne Chêne (100 ans)
Schiste, granit	1000 à 1 300 m	Genêt purgatif Callune Myrtille (25 ans)	Bouleau – sorbiers Bouleau – pin Pin – genêt purgatif (50 ans)	Hêtre Hêtre Hêtre, sapin (100 ans)
Schiste, granit	1 300 à 1 500 m	Genêt purgatif Callune Myrtille (25 ans)	Pin à crochets Pin sylvestre Bouleau + pin (50 ans)	Hêtre, sapin Hêtre, sapin Hêtre, sapin (100 ans)

Le bouleau est un arbre de durée de vie courte (150 ans) mais très attachant. Si son écorce blanche caractéristique est bien connue, sait-on que 10 000 graines de cet arbre pèsent un gramme et qu'un individu en produit 1 000 000 par an ? Même si seulement 20% d'entre elles germeront, cela suffit à faire du bouleau une espèce pionnière dans la succession de végétations qui s'enchaînent, par exemple sur l'Aigoual, après la lande à genêt purgatif et avant le hêtre qui constitue le stade naturel forestier d'équilibre à partir de 1000 m d'altitude.

Le bouleau photographié page suivante a été planté en Cévennes gardoises dans une collection particulière d'arbres. Vu de loin, il donne l'impression de présenter des parties mortes, par «étages». Lorsqu'on s'approche, on s'aperçoit que l'ensemble de l'arbre est bien vivant et que les «étages» de couleur sombre sont en fait bronze foncé. Peter Wohlleben explique ce phénomène dans son livre (voir bibliographie) : *«Ce sont les anthocyanes, des pigments qui, en bloquant les rayons ultraviolets, protègent les petites feuilles du rayonnement solaire. Quand les feuilles atteignent leur maturité, les anthocyanes sont dégradées à l'aide d'une enzyme. Parmi les hêtres et les érables cette enzyme est absente chez quelques individus qui diffèrent de la norme génétique. Ils ne peuvent pas éliminer ce pigment qui reste présent dans les feuilles durant toute la période de végétation. Ils diffusent donc beaucoup de lumière rouge et gaspillent une part importante de l'énergie lumineuse»*. Les pépiniéristes ont quelquefois sélectionné cette particularité pour créer des variétés dites 'Purpurea'.

D'après Alain Renaux (voir bibliographie), les habitants du Mont Lozère mettaient un «bridel» (mors) en bouleau en cas de météorisme des moutons.





Une route désaffectée, le chemin de la Jassette, partant de l'ancienne nationale Nîmes-Alès, avant la Réglisserie, est bordée par une allée de platanes. Observés du nord ou du sud à une centaine de mètres de distance, ils forment une ondulation très régulière et esthétique. Pourquoi ces tailles différentes chez des arbres de mêmes âge et espèce ? Pourquoi ce dégradé naturellement parfait ? Cet exemple illustre bien la question des facteurs du milieu conditionnant la vie des plantes, et en particulier ici le facteur essentiel limitant ou favorisant la croissance : l'eau . En effet, en parcourant cette allée de platanes, on rencontre des zones plus ou moins bien alimentées en eau souterraine par le Gardon situé à gauche hors photo. En corollaire, cet exemple montre la difficulté d'estimer l'âge d'un arbre isolé au vue de sa seule circonférence ou hauteur. Suivant l'alimentation en eau sa croissance pourra varier considérablement, ce qui peut rendre aléatoire la détermination de l'âge d'un arbre par ses seules dimensions.



L'été 2017 aura vu les platanes du Midi devenir tout blancs. En fait les plaques marrons formant l'écorce externe sont tombées du côté ensoleillé, révélant la jeune écorce blanche du dessous. Ce phénomène est simplement lié à la précoce et longue période de sécheresse qui les a affectés provoquant la dessiccation et la chute des plaques. Vus de loin certains d'entre eux très grands, comme ce spécimen ci-contre du mas de la Roque à Tornac, ressemblent à des eucalyptus australiens !



La durée de vie d'un arbre est donc fortement conditionnée par la disponibilité de l'eau dans le sol (ou de l'humidité atmosphérique comme nous l'avons vu, par exemple, pour les araucarias dans le tome II page 109). Les zones rocheuses constituent des milieux très difficiles pour les plantes du fait de l'absence de sol qui pourrait la retenir. Le cade au tronc très sculptural en photo page suivante est en train de mourir de sécheresse. Une seule branche est encore vivante. Il s'agit pourtant là d'une espèce particulièrement résistante (commune de Conqueyrac).





Deux étés successifs (en 2016 et 2017) caractérisés par une sécheresse de plus de quatre mois (la pire enregistrée dans le Gard depuis 60 ans), des températures avoisinant les 40° et des vents violents, ont eu raison de bon nombre de pins d'Alep qui avaient réussi, jusque là, à pousser dans les falaises des gorges du Gardon, en exposition sud. Ce pin est pourtant l'un des plus résistants du genre puisqu'il est signalé en Afrique du Nord dans des zones recevant moins de 250 mm de pluie dans l'année. (Photos du même arbre, vivant à gauche, puis mort à droite).



*C'est le pays qui veut ça. Tout ce qui pousse a tellement été disputé à la roche ! Le plat ? Il a fallu l'inventer. Pour un arbre, une murette. Pour un jardin, une muraille. La terre ? Il a fallu l'apporter. Elle est venue de la plaine à dos d'homme. Les pères des grands-pères sont partis travailler aux pays des labours gras et se sont payés en paniers de limon qu'ils ont remontés à la double sueur de leur front. Les arbres ? Il a fallu les accrocher entre ciel et rocs. On les a plus suspendus que plantés. Pour dire comment ils tiennent droits ? C'est la question à ne pas poser. A croire qu'ils prennent leurs racines aux nuages.*

Gilbert Léautier. *Pour planter des arbres aux jardins des autres.* Ed. Eliane Vernay, Genève

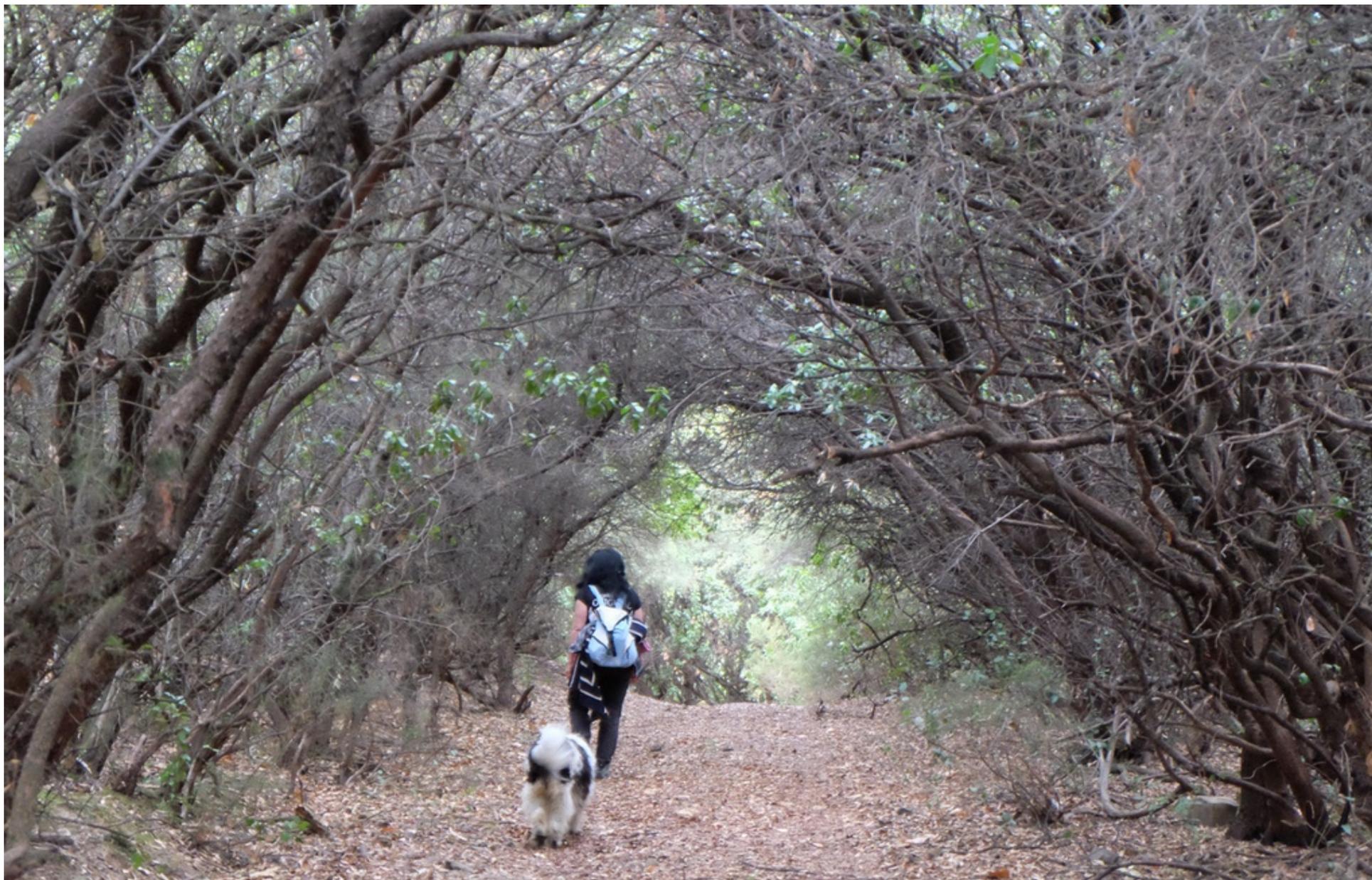


La croissance d'un arbre dans un milieu rocheux difficile, comme une falaise ou un pierrier entraîne une réduction générale de la taille de l'arbre, avec des troncs d'un diamètre non proportionné à leur hauteur, faisant penser aux arbres bouteilles des zones arides (espèces à caudex). Nous l'avons vu dans le cas des genévriers de Phénicie poussant dans les gorges du Gardon ou des Concluses de Lussan (tome II pages 150 à 154). En voici deux autres exemples sur pierriers : un micocoulier à Saint-Hippolyte-du-Fort (ci-contre) et un arbousier à Pompignan. (page suivante). L'arbre change ainsi d'architecture en réagissant aux stress du milieu.





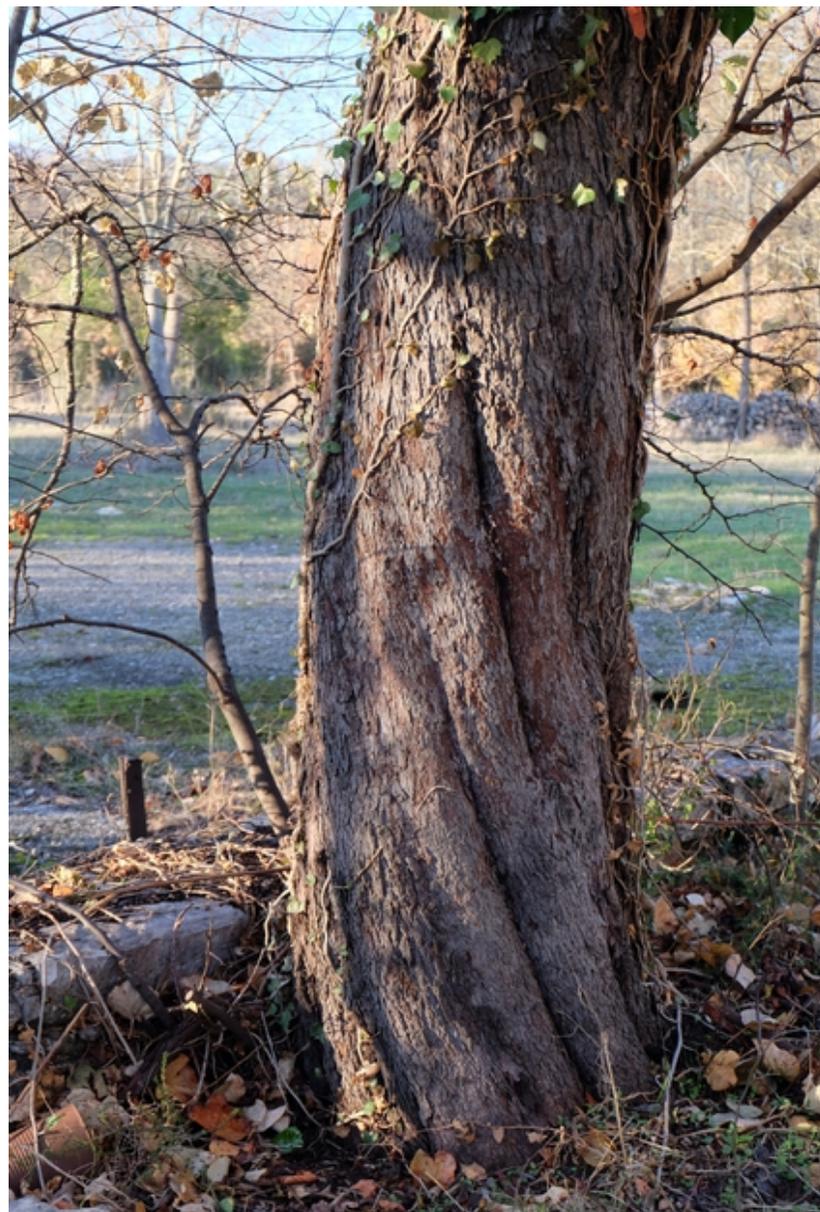
Un exemple, rare dans le Gard, de recolonisation par les arbousiers d'un ancien verger de châtaigniers, sur Saint-Félix-de-Pallières. De cette nouvelle forêt monospécifique se dégage une impression de mystère.



Voici un autre cas unique dans le Gard de formation forestière adulte monospécifique, composée des seuls pins parasols. Située sur la commune de Saint-Laurent-d'Aigouze, cette forêt très dense ne semble pas avoir été plantée, vu la disposition non régulière des troncs. Elle n'a pas été éclaircie non plus depuis un bon bout de temps. La forme naturelle en parasol du houppier de ce pin et la présence d'une épaisse litière d'aiguilles bloquent ainsi une grande partie de la lumière, ce qui explique l'absence de régénération naturelle et même de toute autre espèce végétale. Un désert sous les arbres...



Dans la série des arbres au tronc en hélice, voici ce marronnier près de l'ancienne gare de Saint-Hippolyte-du-Fort (photo de gauche), et un arbre de Judée, cas plus rare, à la Gardiole derrière les bâtiments, sur la commune de Conqueyrac. Les deux sens de rotation sont ici représentés.



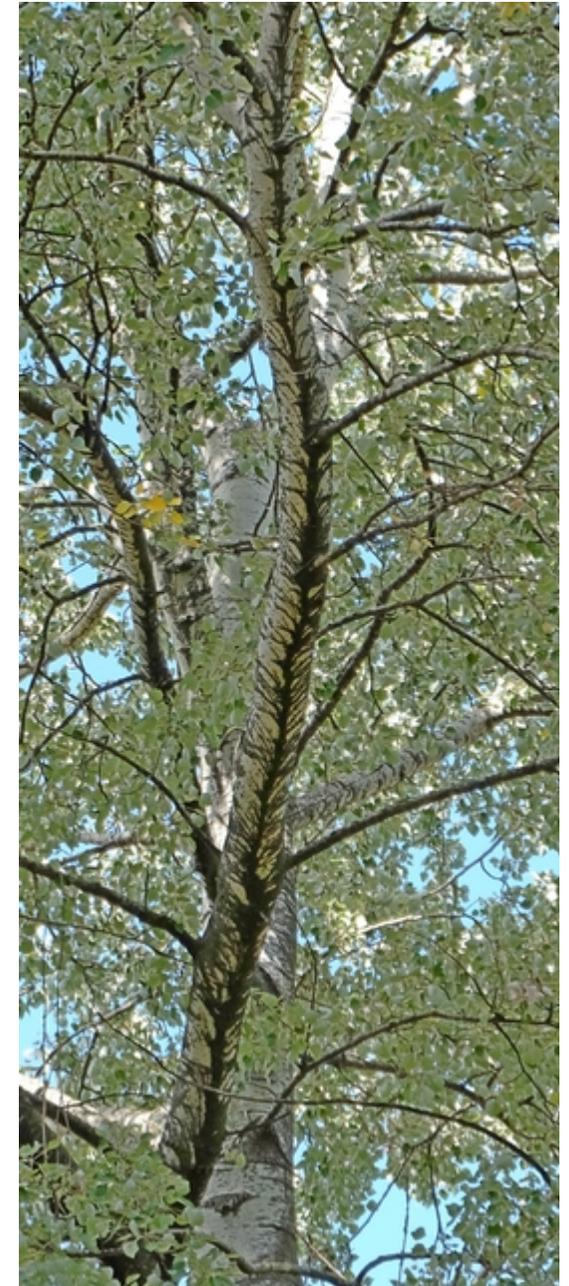
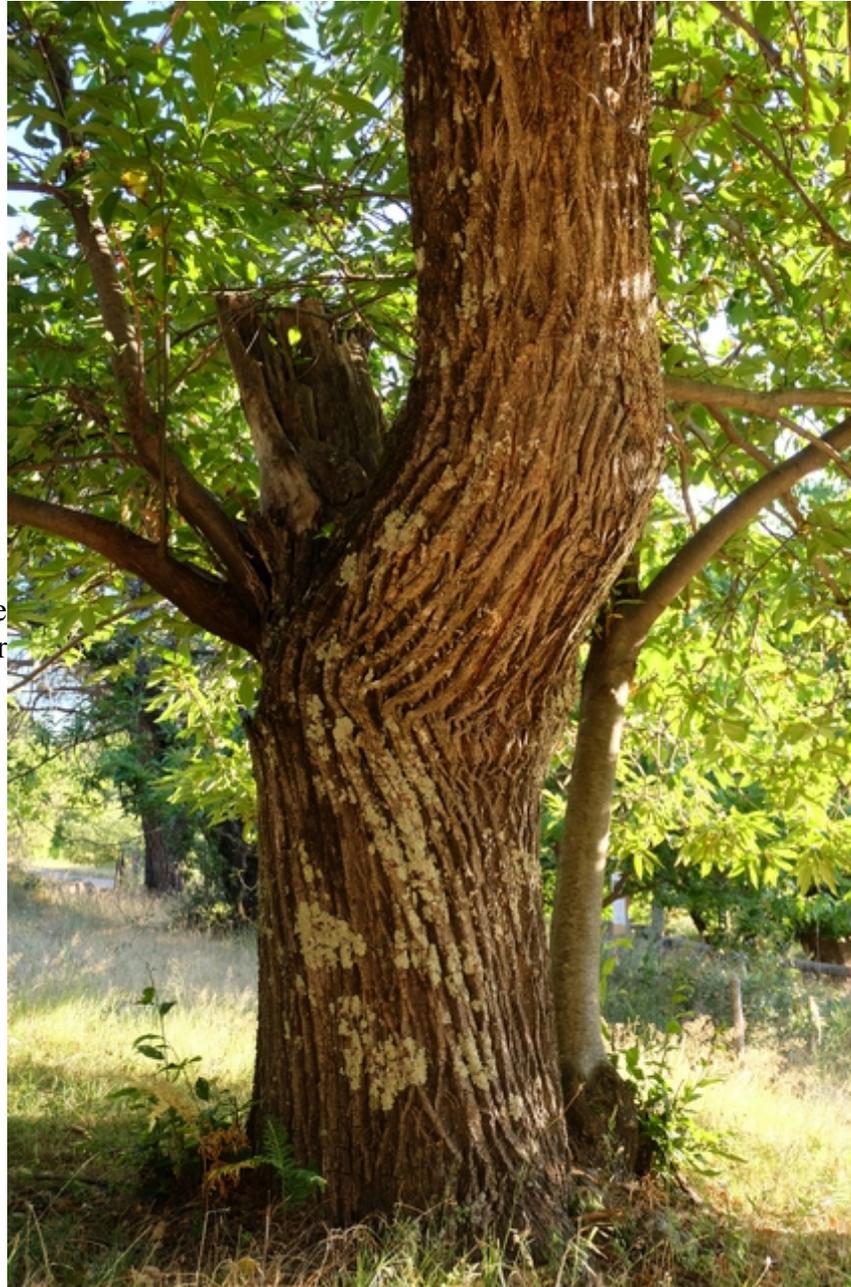
Chez les arbousiers, une écorce se desquamant en lanières colorées, et un tronc en vrille comme sur ce gros sujet à l'entrée est de Lédignan (en venant de Maruéjols-les-Gardons) attirent l'attention.



Qu'est-il arrivé à ce châtaignier de Cognac (photo de gauche) pour que son écorce marque un tel changement de direction dans le sens de la vrille ?

Et à ce peuplier blanc très vertical (photo de droite) dont le dessous d'une branche haute est comme décoré par une bande noire ?

Mystère.



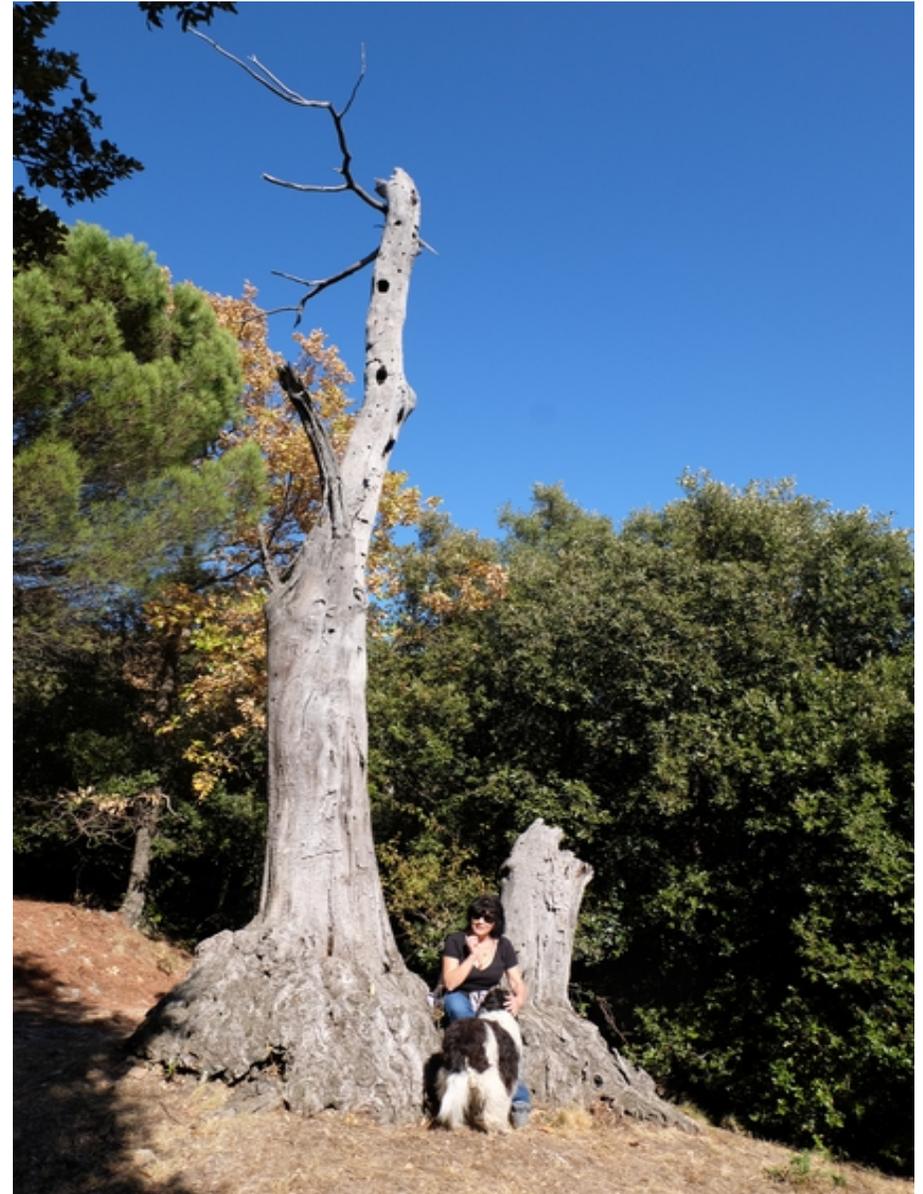
Ce châtaignier a été déraciné par la tempête, mais dès l'année suivante, des rejets ont poussé bien verticalement à partir des charpentières couchées à l'horizontale. C'est un nouvel arbre qui démarre.



Il est aussi d'un grand intérêt de conserver des vergers anciens de châtaigniers qui ont su s'accommoder de conditions de sol et d'alimentation en eau très difficiles, ici sur un pierrier de granite. Nous pourrions avoir besoin de ces connaissances si le climat venait à trop se réchauffer.



Par contre les vieux arbres, ici des châtaigniers, de leur stade de sénescence et jusqu'après leur mort (photo de droite), abritent et font vivre des successions de communautés d'insectes, d'oiseaux, de champignons et bactéries décomposeurs, très importantes pour les équilibres naturels.





Page précédente, quel bonheur que la découverte d'une placette naturelle de merisiers, au milieu d'une grande diversité d'essences ! Outre l'attrait esthétique, le vieux hêtre ci-dessous poussant dans une forêt domaniale donne un autre exemple de la nécessité de conserver des stades de sénescence, que le botaniste et spécialiste des arbres Christophe Dréno (voir bibliographie) définit ainsi : *«lorsque l'arbre ne crée plus rien de nouveau (branches, réitérations, floraisons, etc.), débute la sénescence. Il peut y avoir résilience lors d'un traumatisme pas trop grave.»*



Quelques vieux parcs gardois abritent des spécimens plus que centenaires de myrtes (*Myrtus communis* L.) caractérisés par de très belles écorces.



J'ai trouvé chez un collectionneur gardois de vanneries une nasse à poissons de mer réalisée en pays catalan (photo ci-dessous). Son propriétaire m'a alors posé la question : pourquoi le choix de ce bois en particulier ? Je n'ai pas trouvé la réponse et ai donc donné ma langue au chat. En fait, selon les informations qu'il avait obtenues, ce serait le seul bois qui ne craque pas en s'imbibant d'eau après immersion dans la mer, évitant ainsi d'effrayer les poissons qui se font prendre !



Nous avons vu dans les pages précédentes plusieurs exemples d'arbres confrontés au problème du manque d'eau. Les espèces inféodées aux bords des cours d'eau comme les peupliers, les saules ou les aulnes ne connaissent normalement pas ce problème. Ils en ont d'autres ! Les «aménagements» et «rectifications» divers touchant les cours d'eau (voir par exemple les berges du Gardon dans la traversée d'Alès) leur laissent peu de chances de survie. Mais dans les coins plus sauvages de tout le chevelu des affluents du Rhône, le castor a élu domicile. Avant la mauvaise saison il abat quelques arbres (ici un saule) dont il débitera et stockera les branches en tas flottant sur l'eau, comme réserve dans laquelle il viendra puiser l'hiver. Ce prélèvement est géré par l'animal de façon durable car il règne sur un territoire défini (une longueur de cours d'eau), que n'occupe pas déjà un autre couple.



Autre exemple d'arbre endommagé par la tempête, le gros peuplier noir poussant en bordure du Gardon près du pont submersible de Vézénobres (voir page 157 du tome I), dont une grosse charpentièrre est restée accrochée au tronc.



Ce splendide pin parasol, poussant au milieu d'un grand rond-point au lieu-dit du Mas Franc sur la commune de Villevieille, était un bon exemple de conservation d'un patrimoine arboré à l'occasion d'un aménagement routier. Le 7 avril 2017 les services départementaux en charge des routes ont dû procéder à son abattage. L'arbre, dont le tronc présentait un trou de 50 cm à la base, penchait en effet de plus en plus et constituait un danger pour la sécurité. Mais fallait-il faire table rase de toute autre végétation à cette occasion ?



À titre documentaire, voici quelques photos anciennes et récentes du chêne vert dit de Poulx (en fait sur la commune de Nîmes). La plus ancienne remonte à 1937. On constate la lente dégradation de cet arbre colossal par l'homme comme expliqué page 19 du tome II. Il ne lui reste que quelques années à vivre.....



**1937** (Photo Cabouat)



**1972** (Photo X)



**1992** (Photo Bonnet)



**1995** (Photo Bonnet)



**2007** (Photo Maccagno)



**2009** (Photo Maccagno)



**2014** (Photo Maccagno)



**2016** (Photo Maccagno)



Fin octobre **2017** (Photo Maccagno)



Le frêne ci-dessus pousse en bordure du lit majeur du Crespéno, ruisseau dont la violence des crues automnales est augmentée lors du passage dans des gorges étroites. L'arbre se résume donc à un gros tronc d'un mètre de hauteur à peine car les branches qui démarrent au sommet sont systématiquement détruites par le courant.

La vie d'un arbre sur plusieurs centaines d'années, comme ce filaire, comporte de nombreux aléas liés au climat mais surtout à l'homme. Le spécimen ci-contre a eu la malchance de se trouver sur la trajectoire involontaire de balles de golfeurs débutants. Son tronc est criblé d'impacts de balles. Une protection aurait été la bienvenue...



Ne restons pas sur un cas négatif, avec ce micocoulier qui a bénéficié d'un cerclage par le propriétaire, à l'aide d'une sangle, il y a une vingtaine d'années pour l'empêcher de s'ouvrir. Opération réussie !



Même opération de cerclage réalisée chez un particulier de Lecques, dont le très gros frêne à folioles étroites pousse très près de la maison. Les deux charpentières ont été rendues solidaires pour empêcher l'arbre de s'ouvrir ou en cas de chute de l'une des deux.



Et pour terminer ce chapitre, deux devinettes : quels sont ces objets ramassés dans la nature, avec quelques pistes dont une seule n'est pas farfelue ?



- des crottes de sanglier
- des boules résultant de la décomposition d'une souche de cade
- des boules de granite
- des ossements fossilisés



- des verrues de tortue d'Hermann
- des excroissances ligneuses sur châtaignier
- une sculpture sur bois
- des fruits mutants de cyprès

Solution: proposition n°2

## Arbres et constructions

Nous appartenons à un département méditerranéen comportant une bordure maritime. Comme les départements voisins, grande est la pression sur le foncier, en particulier côtier, à des fins immobilières. On sait peu le rôle fondamental que jouent les arbres poussant en bord de mer pour la régulation du climat. Les pluies en provenance de la mer diminuent progressivement et, sans arbres, suivant la topographie, on pourrait rencontrer des zones sèches au bout de quelques centaines de kilomètres. L'Afrique du Nord en est un bon exemple. Or chaque km<sup>2</sup> de forêt absorbe et rejette par évapotranspiration 2 500 m<sup>3</sup> d'eau dans l'atmosphère, amorçant ainsi la pompe du cycle des précipitations. D'où la nécessité de conserver et planter des résineux indigènes en bord de mer, qui présentent la particularité de condenser l'humidité deux fois plus que les feuillus.

Genévriers de Phénicie sur  
les sables dunaires de  
l'Espiguette



J'évoquais dans le tome II le problème posé par la demande importante de terrains en centre ville, entre autres pour la construction de logements. Les maisons anciennes entourées de grands parcs arborés séculaires sont une proie facile pour les promoteurs. Voici trois exemples pris dans le centre d'Alès.

Dans le premier, le tilleul remarquable ci-contre a été conservé.



Dans le second tous les arbres ont été abattus libérant ainsi l'espace pour l'immeuble « Les Jardins de Babylone ». On appréciera l'humour. On pourrait rappeler là un vieux proverbe arabe : *Ne coupe pas l'arbre qui te donne de l'ombre.*



Le troisième exemple a été abordé dans le tome II (pages 174-175) avec le déplacement du magnolia par la mairie et la refonte totale de ce quartier dont la reconstruction est aujourd'hui achevée, comme le montre la photo de la place des Martyrs, ci-dessous. La plantation d'arbres aurait été la bienvenue dans ce milieu totalement minéral !

La France classe ses grandes villes dans le peloton de queue pour ce qui est de la superficie accordée aux espaces verts. Par exemple Paris se retrouve .... 23e, très loin derrière Singapour, Sydney, Cambridge, Francfort, Genève ou Amsterdam, avec 5,8 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, contre 45 à Londres ou 59 à Bruxelles par exemple !

Arbres Canada a calculé qu'un hectare d'arbres plantés en ville pouvait capturer 15 tonnes de polluants, soit l'émission de 77 voitures !



Une autre incidence des constructions concerne la taille des grands arbres plantés sur les avenues. Avec leurs formes rondes, les feuillus ont du mal à s'insérer dans l'espace des villes marqué par la verticalité et le peu de place en largeur. L'allée de tilleuls plantée sur l'avenue Boissier de Sauvages et les platanes du boulevard Louis Blanc à Alès ont été traités avec une taille «au carré» caractéristique. L'homme a «conduit» par la taille le port de l'arbre, pour l'adapter aux contraintes géométriques et à angles droits de nos villes.



Au Mas Careiron, établissement psychiatrique d'Uzès, un très beau et vieux mûrier blanc a été conservé de façon harmonieuse au sein d'un jardin intérieur, au milieu de logements. Les arbres jouent un rôle important très positif dans tous les centres où sont soignés des malades.



Les exemples abondent où les propriétaires ont cherché à conserver leur arbre, même de grande taille, malgré la nécessité de les entourer d'une toiture. Ici un platane dont la croissance de l'écorce de contact assure l'étanchéité autour du trou !



Le magnifique laurier de Cassagnoles, décrit page 89 du tome I, posait un problème du fait de sa forte croissance en hauteur contre le mur d'une maison voisine. Son propriétaire l'a donc fait rabattre en lui donnant un port très harmonieux et équilibré. Un bel exemple d'intervention nécessaire, et réussie. Mais en d'autres lieux combien d'arbres massacrés ou abattus sans raison valable ?



Lorsqu'on procède à la création d'un fossé, à la réfection d'une rue en ville ou à une construction, on se dit la plupart du temps qu'une protection du tronc contre des dommages accidentels par les engins de terrassement est suffisante, comme le montre, par exemple, la photo prise à Nîmes non loin des arènes. C'est oublier que les dommages aux racines peuvent s'avérer autrement plus graves lorsqu'il s'agit d'arbres à enracinement superficiel, juste sous le niveau du sol.

Ils peuvent se révéler mortels à moyenne échéance pour le devenir de l'arbre, en le privant, entre autres, d'une bonne partie de sa capacité de pomper de l'eau et d'un ancrage solide et complet dans le sol (voir photo page suivante).





## Arbres et religion

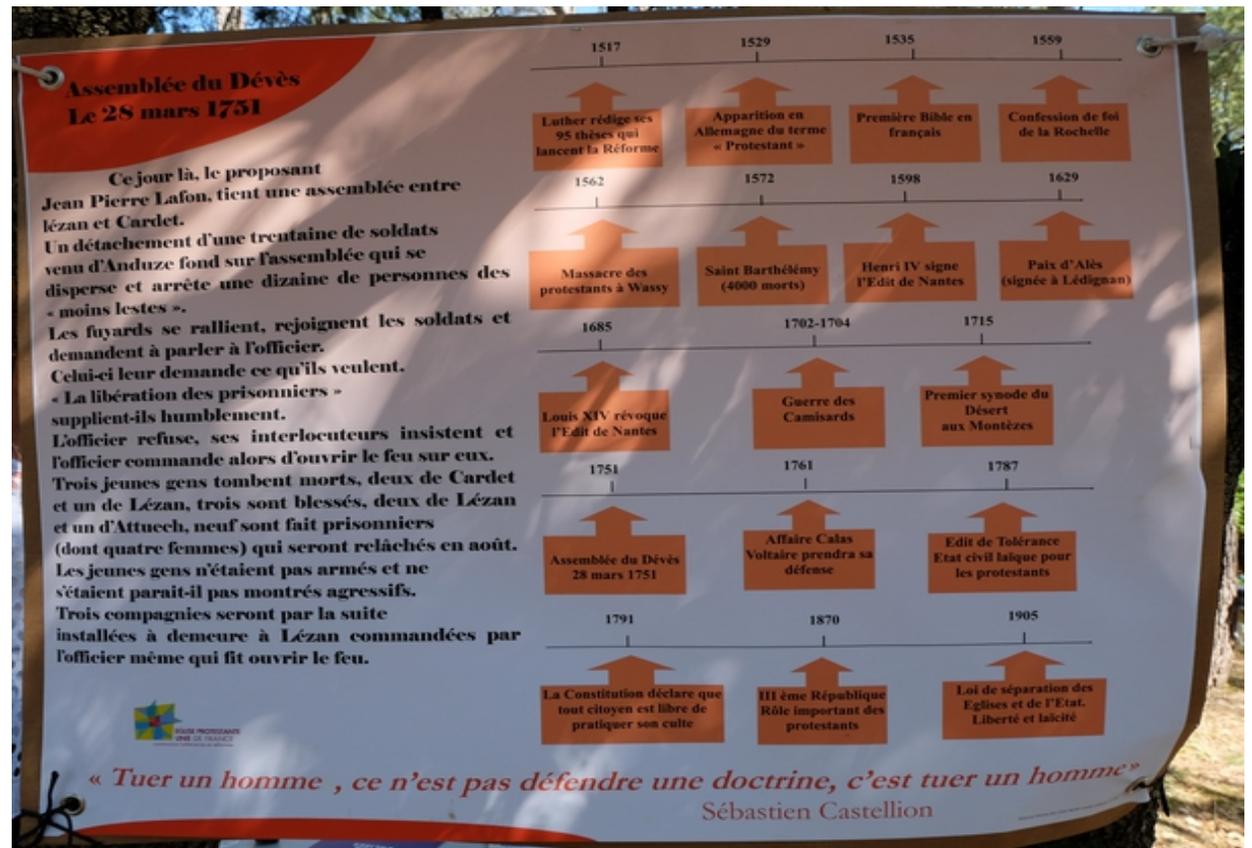
*Près d'un village du pays Toraya situé dans une clairière, on m'a fait voir un arbre particulier. Remarquable et majestueux, il se dresse dans la forêt à quelques centaines de mètres en contrebas des maisons. C'est une sépulture réservée aux très jeunes enfants venant à mourir au cours des premiers mois. Une cavité est sculptée à même le tronc de l'arbre. On y dépose le petit mort emmailloté dans un linceul. On ferme la tombe ligneuse par un entrelacs de branchages et de tissus. Au fil des ans, lentement, la chair de l'arbre se referme, gardant le corps de l'enfant dans son grand corps à lui, sous son écorce ressoudée. Alors peu à peu commence le voyage qui le fait monter vers les cieux, au rythme patient de la croissance de l'arbre. Nous enterrons nos morts. Nous les brûlons aussi. Jamais nous n'aurions songé à les confier aux arbres. Pourtant nous ne manquons ni de forêts ni d'imaginaire. Mais nos croyances sont devenues creuses et sans écho. Nous perpétons des rituels que la plupart d'entre nous seraient bien en peine d'expliquer. Dans notre monde, nous gommons désormais la présence de la mort. Les Toraya en font le point focal du leur. Qui est donc dans le vrai ?*

Philippe Claudel *L'arbre du pays Toraya* Ed. Stock 2016



Nous avons vu dans les tomes I et II que les arbres marqueurs culturels dans le Gard étaient représentés par le micocoulier, le cyprès, le buis, le laurier, l'olivier et le genévrier de Phénicie, mais pas par les chênes, à la différence du nord du pays et de l'Europe. J'ai toutefois rencontré deux exceptions. Un vieux chêne blanc au creux duquel une urne funéraire avait été déposée par un particulier (voir photo page précédente). L'autre exception provient de l'usage établi chez les protestants de se rassembler sous un grand arbre à l'occasion de cérémonies ou de commémorations particulières. Ainsi le vieux chêne vert situé entre les communes de Lézan et Cardet, labellisé «Arbre remarquable de France» en mai 2015 (voir tomes I pages 74-75 et II page 104), a servi de lieu de réunion et de culte pour une assemblée protestante le 18 juin 2017, à l'occasion du 500e anniversaire du Luthérisme. Le choix de rassemblement sous cet arbre n'est pas le fruit du hasard. Ce chêne vert a servi pendant très longtemps de lieu d'Assemblées du Désert, suite à la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Le 28 mars 1751 une assemblée y est surprise par les Dragons du roi et se termine tragiquement. La propriétaire actuelle, âgée de plus de 90 ans, se souvient que sa grand-mère lui parlait des offices auxquels elle participait sous ce chêne. Cet arbre constitue donc un lieu de mémoire important, et un des rares témoins encore vivants de la lutte pour la liberté de conscience qui a servi de base à la Déclaration des Droits de l'Homme. (voir photo page suivante).

*Si l'on m'annonçait que la fin du monde  
est pour demain,  
je planterais quand même un pommier.  
Martin Luther (1483-1546)*





Une autre conséquence de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, fut de priver les protestants du droit d'enterrer leurs morts dans les cimetières. D'où la présence constante aujourd'hui encore, près des mas cévenols, de tombes et de caveaux que signalent, de loin, surtout des cyprès, arbre marqueur culturel généralisé.

Christian Anton, ancien conservateur de l'Écomusée du Galeizon aujourd'hui décédé, m'avait parlé lors d'une conversation, d'une codification plus précise et impérative du choix des essences funéraires, qui existait dans un coin limité des Cévennes, en fonction d'événements ayant éventuellement concerné le défunt. Je me souviens qu'il m'avait cité l'exemple d'une défunte qui avait trompé son mari et dont l'arbre planté près de la tombe rappelait la faute. Malheureusement je ne me rappelle plus lequel.

Le très bel arbousier photographié ci-contre, contemporain des premières inhumations dans ce caveau de la région d'Anduze en 1790, fut planté près de ce dernier aujourd'hui abandonné. Il constitue une exception dans le choix d'espèces accompagnant habituellement les morts. Avait-il une signification particulière en lien avec l'ouoboros (serpent qui se mord la queue) figurant en haut du caveau ? Je l'ignore.



### Arbres et art

Il n'est pas courant de tomber sur des arbres toujours en culture et en vie dont la taille a permis à leur propriétaire d'exercer leurs talents artistiques. Ici, à droite, un spécimen d'olivier en bordure de PR au sud de Montpezat, dont les deux côtés sont très particuliers, et ce mûrier, ci-dessous, à Saint-Clément exhibant un visage.



Par contre la nouvelle mode de la taille en «camembert», le moins épais possible, de ces oliviers laisse peu de place au feuillage pourtant indispensable à la vie de l'arbre. Cette utilisation ornementale de l'olivier, le plus souvent avec des arbres importés, est bien éloignée des nombreux usages traditionnels en garrigue tels que rapportés par l'ethnobotaniste Alain Renaux (voir bibliographie). Outre bien entendu ceux concernant l'huile de table et le bois d'ébénisterie, cet auteur nous apporte des informations très intéressantes :

- les feuilles de rejets sauvages étaient préférées en infusions ou décoctions pour les problèmes de tension
- quelques gouttes d'huile d'olive chaude étaient mises dans l'oreille du malade atteint d'otite
- une pommade accélérât la maturation des furoncles et anthrax, ou favorisait l'extraction des échardes et épines : une ou deux cuillerées d'huile d'olive mélangées à un jaune d'œuf et du savon de Marseille râpé, mis à cuire pour obtenir une pommade
- en usage vétérinaire, l'huile était appliquée sur les pis de brebis



Heureusement, ci-contre, la fantaisie dont font preuve d'autres propriétaires d'arbres, comme ici à Paussan (commune de Mialet), fait oublier la rigueur de la taille.

Un chêne vert en bord de route de Saint-Hippolyte-du-Fort à Monoblet, nous offre, ci-dessous, la réplique naturelle avec une belle tête de canard !



Sur le PR montant à Notre Dame à Alès, vous trouverez ce chêne blanc dont les charpentières ont une architecture à angles droits, et le même à Pompignan (à droite), tous deux visiblement taillés depuis longtemps.



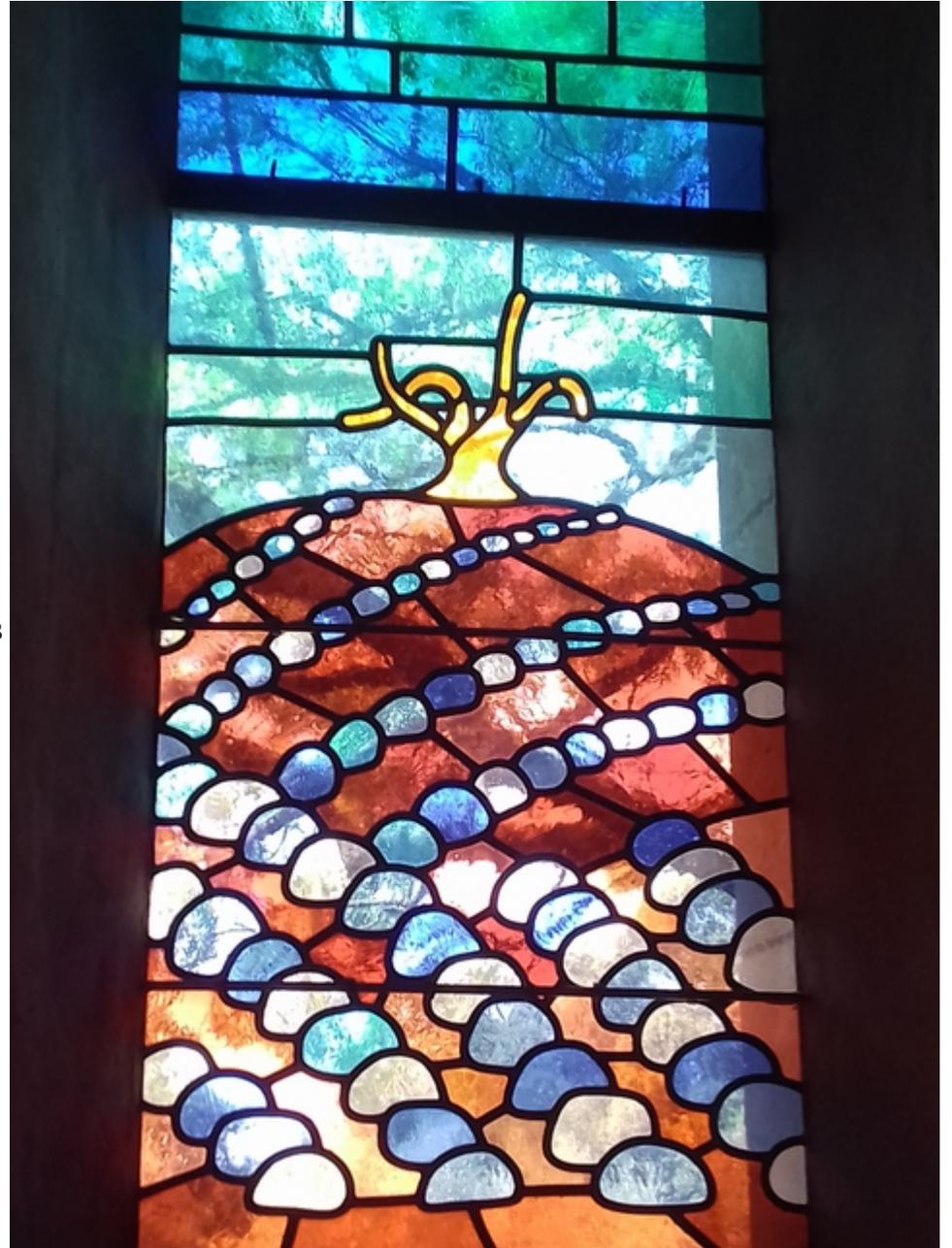
A la Bamboueraie de Prafrance (commune de G n rargues), une cabane mobile en lames de bambous a  t  construite suspendue   un splendide platane d'Orient, en 2017. Elle monte et descend gr ce   une outre-contrepooids remplie d'eau.



Dans ce même lieu un grand oiseau, toujours en lamelles de bambous, a été suspendu par le japonais Gen Mitsuhashi devant les grands cyprès de Lawson, en 2017.



A la chapelle de Pise (commune de Logrian-Florian), qui sera citée à propos de plusieurs arbres en deuxième partie d'ouvrage, vous pourrez admirer, de l'extérieur, un des vitraux figurant un arbre, le mûrier en fait, arbre d'or des Cévennes.



## Deux propriétés privées d'exception

En mai 2017 paraissait le tome II des «*Arbres remarquables du Gard*». Peu après je fus contacté pour visiter deux propriétés d'exception très différentes l'une de l'autre par leur caractère.

Située dans le sud du département du Gard, la première s'étend sur 54 ha, couverts à l'origine par de vieilles chênaies mixtes pubescentes et vertes. La construction de la maison de maître et la sélection des arbres conservés remontent aux années 1920. Le propriétaire, originaire du Gard, a longtemps résidé aux Etats-Unis. «Tout naturellement» il fit donc construire le perron de sa résidence gardoise sur le modèle de celui la Maison Blanche de Washington, qu'il appela donc «White Home» ! L'ensemble fut ensuite remarquablement entretenu et enrichi par ce propriétaire jusqu'au milieu des années 60, date à laquelle il fut racheté par une société privée qui a poursuivi ce travail jusqu'à aujourd'hui (huit jardiniers y travaillent à plein temps).

Pour les quelques privilégiés qui peuvent avoir accès à ce domaine, on peut admirer là la plus forte concentration de chênes verts remarquables du Gard, puisque 10% s'y trouvent, au milieu de centaines d'exemplaires qui feraient la joie de n'importe quel recenseur dans d'autres départements ! Et je mentionne à cet effet les seuls spécimens dépassant 3 m de circonférence, avec la mesure maximum trouvée de 6 m à la base d'un tronc. Plusieurs d'entre eux présentent un port pleureur inhabituel chez cette espèce. Christophe Drénou explique dans son livre (voir bibliographie), qu'à maturité l'arbre peut arrêter la croissance verticale et peut s'étoffer par de nouvelles ramifications basses qui vont se diriger vers le sol (phénomène d'arcure).

Filaires, féviers d'Amérique, cèdres, saules pleureurs, platanes, et un cèdre de l'Himalaya très branchu dès la base, pour ne citer qu'eux, sont à l'avenant. Certains sont photographiés dans les fiches correspondantes en deuxième partie du livre.

Quelques espaces forestiers isolés, d'un ou deux hectares de superficie, sont laissés en évolution naturelle depuis une centaine d'années au moins. Ils pourraient ainsi constituer des territoires privilégiés d'études (à entreprendre) : par exemple la surface minimum en dessous de laquelle il ne faudrait pas descendre en région forestière méditerranéenne, si on veut conserver une certaine biodiversité.



La deuxième propriété d'exception est totalement différente. D'une taille comparable à la précédente, elle est située dans le nord du département, au pied des Cévennes. Elle bénéficie d'une situation très abritée (voir fiche sur l'osmanthe parfumé page 158). Pour une moitié de sa superficie, elle n'a pas connu d'intervention humaine depuis au moins 50 ans, et pour l'autre moitié, très difficilement accessible, seul le feu a pu éventuellement l'atteindre. Soumis à des alternances de fortes pluies automnales et printanières, et à des sécheresses estivales prolongées, les terrains en forte pente ne disposent que de sols très superficiels sélectionnant impitoyablement les espèces arborées. Et là réside la grande richesse de cette propriété, une concentration extraordinaire, par dizaines, de cades mult centenaires. La simple première visite superficielle de deux heures a permis d'en dénombrier cinq de plus d'1,50 m de circonférence en bord de sentier ! Il va falloir maintenant effectuer un inventaire le plus exhaustif possible, en pénétrant dans des milieux très fermés et pentus. La diversité de port de ces arbres est tout simplement exceptionnelle et mériterait un livre de photos artistiques à elle seule.



*Les arbres murmuraient des histoires.  
C'était une des journées où ils sont très bavards.  
Le renard les écoutait, couché dans l'herbe, les yeux mi-clos.*

## **Conclusion**

Franz-Olivier Giesbert, *La souille*, Le livre de Poche 14090

La compagnie des arbres pendant toute une vie, outre la grande admiration et la sérénité que m'ont procurées leur présence et leur beauté, m'a apporté beaucoup d'enseignements. Parmi ceux-ci, un me tient particulièrement à cœur et je voudrais terminer ce troisième tome par ce domaine : l'aspect énergétique des arbres. Sujet tabou car non encore expliqué scientifiquement, donc relégué au rang des croyances ou autres ésotérismes. Qu'il me soit permis de citer l'expérience suivante. J'organise des sorties de découverte des arbres remarquables pour des groupes et j'aime leur montrer en particulier ceux qui ont eu la chance d'être conservés pendant des siècles en milieu «naturel» (en fait non urbanisé, ni agricole ni soumis au régime forestier).

Un très vieux chêne vert qu'on a laissé tranquille pendant longtemps, perdu au milieu d'une forêt, présente, en plus, la particularité de dégager une énergie importante perceptible même de loin par certaines personnes seulement. Une expérience toute simple permet de vérifier ce fait. Arrêtant le groupe en pleine forêt à environ 500 m de l'arbre, donc invisible, je demande si quelqu'un est capable de me dire dans quelle direction il se trouve, à 360°. Bien entendu je m'adresse à des personnes qui ne sont jamais venues dans ce secteur. Une seule fois une participante m'a donné la bonne réponse, et avec une grande assurance. Lui ayant demandé comment elle avait fait, elle m'a dit simplement : «je suis originaire du Moyen Atlas au Maroc. Fille et petite fille de chaman, j'ai posé la question à l'arbre, il m'a répondu». Pour un scientifique grand teint nous sommes là dans l'irrationnel le plus total, en particulier en France, patrie de l'esprit cartésien.

Dans tous les pays du monde certains arbres font l'objet d'une vénération particulière. On pend des bouts d'étoffes aux branches des chênes guérisseurs (les «arbres à loques»), on enfonce des clous dans leur écorce. Ils font même quelquefois l'objet de véritables pèlerinages, y compris dans des pays possédant une expérience scientifique au meilleur des connaissances actuelles. Un reste de paganisme ? Probablement, mais cela n'explique pas tout.

Dans leurs ouvrages (voir bibliographie), Francis Hallé et Peter Wohlleben rapportent les expériences scientifiques, menées surtout depuis les trente dernières années, sur les communications chimique et électrique entre les arbres, sur leurs perceptions des sons, des ondes telluriques, de leurs prédateurs, sur leurs capacités de «mémorisation» et d'action sur les précipitations etc. Plusieurs d'entre elles ont fait au mieux sourire, voire, pour le pire, se déchaîner la communauté scientifique lors de leur parution. Et pourtant la Vie a trouvé des solutions inédites pour permettre aux plantes et aux animaux de survivre depuis bien plus longtemps que l'Homme n'habite notre planète bleue. Cessons de raisonner tout le temps en fonction de notre anthropocentrisme et des capacités limitées de notre petite personne.

Les récentes théories émises en physique quantique et sur l'espace-temps (dont certaines sont considérées comme parfaitement irrationnelles par la communauté scientifique elle-même !) me laissent bon espoir sur la probable résolution et explication de ces questions énergétiques, dans un avenir proche.

*Voir au delà, voir au dedans, échapper à la passivité de la vision.* Gaston Bachelard



En terminant j'ai une pensée émue pour un très vieil ami. Il a consacré sa vie à aimer les plantes, à s'en occuper avec passion. Même dans sa grande vieillesse il a conservé au fond des yeux cette étincelle qui caractérise les personnes qui ont gardé un esprit d'émerveillement intact, et curieux aussi. Ce besoin irrésistible de comprendre le pourquoi des choses : les adaptations des plantes à la sécheresse, les stratégies de fécondation, la dissémination des fruits et bien d'autres domaines encore. Et ensuite, pour lui, partager ses découvertes avec autrui était une nécessité. La première phrase qu'il prononçait quand je venais le voir, était : «*ah, Yves, tu tombes bien, je voulais justement te parler de quelque chose que je viens de découvrir...*»  
Les hommes faits de ce bois là sont devenus très rares.

**Yves MACCAGNO, Janvier 2018**

*Je suis un grand planteur d'arbres.  
Quand je dis «grand» je veux dire que j'ai planté près de seize mille arbres  
et arbustes de toutes sortes en soixante-quatre ans.  
Dans cinq régions de France, partout où j'ai habité, j'ai planté des arbres.*

.....  
*Dans mes mythologies personnelles, je donne à chaque arbre un sens sinon une mission :  
célébrer la naissance de l'un ou l'autre de mes enfants,  
témoigner d'un engagement, d'une amitié, d'un amour,  
de la force ou de la pérennité d'une relation, etc.  
Un arbre peut symboliser une perte, inscrire un rêve de vie,  
valoriser un désir, affirmer un choix,  
offrir des fruits, des parfums, des couleurs,  
apaiser la terre par son ombre, me relier à des énergies.*

.....  
*Quand nous plantons un arbre, c'est un poumon de plus que nous donnons à l'humanité,  
c'est un signe de beauté que nous inscrivons dans un espace de vie,  
c'est un cadeau que nous offrons à la terre pour la vivifier, pour la magnifier, pour l'honorer.*

Jacques SALOME, *Planter à mon âge*, Revue «Psychologies» Mars 2000

### Bibliographie des tomes I à III

- Amir M.**, 2010, *À la recherche de nos arbres perdus en Provence*, Éditions Alpes de Lumière, Forcalquier
- Association Méluzine**, 2015, *Arbres remarquables des Hautes-Alpes*, Éditions Actes Sud
- Baraton A.**, 2013, *La haine des arbres n'est pas une fatalité*, Éditions Actes Sud
- Drénou C.**, 2016, *L'arbre. Au delà des idées reçues*, CNPF. Institut pour le développement forestier
- Ducaroy A.**, 2011, *Arbres remarquables de l'Ain*, Patrimoines des pays de l'Ain
- Hallé F.**, 2005, *Plaidoyer pour l'arbre*, Éditions Actes Sud
- Hallé F. et al.**, 2008, *Aux origines des plantes*, Éditions Fayard (Tome I)
- Hallé F. & Lieutaghi P.**, 2008, *Aux origines des plantes. Des plantes et des hommes*, Éditions Fayard (Tome II)
- Hallé F.**, 2011, *Du bon usage des arbres, un plaidoyer à l'attention des élus et des énarques*, Éditions Actes Sud
- Jézégou M.**, 2015, *Arbres remarquables en Bretagne*, Les cahiers naturalistes de Bretagne, Biotope Éditions , 192 pages
- Léautier G.**, 1981, *Pour planter des arbres aux jardins des autres*. Éditions Eliane Vernay, Genève
- Le Floc'h E. & Aronson J.**, 2013, *Les arbres des déserts*, Éditions Actes Sud
- Maccagno Y.**, 2013, *Arbres remarquables du Gard*, Tome I, Société d'études des Sciences naturelles de Nimes et du Gard (S.E.S.N.N.G.), 220 pages
- Maccagno Y.**, 2016, *Arbres remarquables du Gard*, Tome II, Éditions Gard Nature, Beaucaire, 224 pages
- (Ces deux tomes peuvent être obtenus par correspondance auprès de certaines librairies gardoises dont les adresses peuvent être communiquées par l'auteur en lui adressant un courriel [ymaccagno@gmail.com](mailto:ymaccagno@gmail.com))
- Mure V.**, 2016, *Conversations sous l'arbre*, Atelier BAIE
- Nienhaus & al.**, 1996, *Maladies et ravageurs des arbres et arbustes d'ornement*, Éditions Ulmer, 290 pages

- Perrard O.**, 2010, *Une bonne raison par jour d'aimer les arbres*, Éditions du Chêne
- Pollet C.**, 2008, *Écorces, voyage dans l'intimité des arbres du monde*, Éditions Ulmer, 194 pages
- Pollet C.**, 2011, *Écorces, galerie d'art à ciel ouvert*, Éditions Ulmer
- Pollet C.**, 2016, *Jardins d'hiver, une saison réinventée*, Éditions Ulmer
- Renaux, A.**, 1998, *Le savoir en herbe. Autrefois, la plante et l'enfant*, Éditions des Presses du Languedoc, 432 pages
- Spohn M. & R.**, 2008, *350 arbres et arbustes*, Éditions Delachaux et Niestlé, 256 pages
- Tison J. M. & al.**, 2014, *Flore de la France méditerranéenne continentale*. Naturalia Publications, 2082 pages
- Ubaud J.**, 2017, *Des arbres et des hommes, Architecture et marqueurs végétaux en Provence et Languedoc*, Nouvelle édition, Éditions Édisud, 364 pages
- Wohleben P.**, 2017, *La vie secrète des arbres*, Éditions Les Arènes, 268 pages

## Internet

[http://www.arbres.org/arbres\\_remarquables.html#ancree01](http://www.arbres.org/arbres_remarquables.html#ancree01) : (labellisations par l'association A.R.B.R.E.S.)

<http://biologie.ens-lyon.fr/ressources/Biodiversite/Documents/la-plante-du-mois/les-genevriers-de-phenicie-des-parois-rocheuses-des-arbres-a-morphologie-variable/> (Travaux de J. P. Mandin sur le genévrier de Phénicie)

<http://www.fruitsoublies.org>

<http://www.americanforests.org/> (notation des arbres remarquables. En anglais)

<http://mycologie.catalogne.free.fr/fichesdiverstaxo/Septobasidium%20orbiculaire%20et%20S.%20quercinum.pdf>

<http://lestetardsarboricoles.fr/wordpress/liste-arbres-du-blog-departement/>

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/04/07/01016-20150407ARTFIG00099-securite-routiere-les-arbres-le-long-de-nos-routes-menaces-de-disparition.php>

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Réchauffement\\_climatique](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9chauffement_climatique)

Ministère de la transition écologique et solidaire, 2003, *Les droits de l'arbre, aide mémoire des textes juridiques* (disponible sur le site Internet du krapoarboricole : <https://krapoarboricole.wordpress.com/>)

<https://krapoarboricole.wordpress.com/>

**Annexe 1**  
**Traduction en anglais et allemand des noms d'arbres cités dans les tomes I à III**

Latin	Français	English	Deutsch
<i>Abies alba</i>	Sapin blanc	Common silver Fir	Edeltanne, Weisstanne
<i>Abies cephalonica</i>	Sapin de Grèce	Greek Fir	Griechische Tanne
<i>Abies grandis</i>	Sapn de Vancouver	Giant Fir	Küsten Tanne
<i>Abies pinsapo</i>	Sapin d'Espagne	Spanish Fir	Spanische Tanne
<i>Acacia pravissima</i>	Mimosa tortu	Owen's Wattle	NC
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	Hedge Maple, Field Maple	Feld-Ahorn
<i>Acer griseum</i>	Erable cannelle, érable gris	Paperbark Maple	Zimt-Ahorn
<i>Acer monspessulanum</i>	Erable de Montpellier	Montpelier Maple	Französischer Ahorn
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo, , érable du Manitoba	Manitoba maple, Californian Box Elder	Kalifornischer Eschen-Ahorn
<i>Acer opalus</i>	Erable à feuilles d'obier	Italian maple	Schneeballblättriger Ahorn
<i>Acer platanoides</i>	Erable faux platane	Norway maple	Spitz-Ahorn
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Erable sycomore	Sycamore	Berg-Ahorn, Weissahorn, Sykomore
<i>Aesculus hippocastanum</i>	Marronnier	Horse-chestnut	Gemeine Rosskastanie
<i>Aesculus indica</i>	Marronnier de l'Himalaya	Himalayan Horse-chestnut	Himalaya-Rosskastanie
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante, Faux vernis du Japon	Tree of Heaven	Götterbaum
<i>Albizia julibrissin</i>	Albizia, arbre de Constantinople	Persian Acacia, Pink Siris	Seidenbaum
<i>Alnus cordata</i>	Aulne de Corse, aulne à feuilles en cœur	Italian Alder	Herzblättrige Erle
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	Black Alder	Schwarz Erle
<i>Araucaria araucana</i>	Araucaria du Chili, Désespoir du singe	Monkey-puzzle	Chilénische Araukarie
<i>Arbutus andrachne</i>	Arbousier de Grèce	Greek Strawberry Tree	Griechischer Erdbeerbaum
<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier	Strawberry tree	Erdbeerbaum
<i>Arbutus x andrachnoides</i>	Arbousier hybride	Hybrid Strawberry tree	Hybrider Erdbeerbaum
<i>Betula pendula</i>	Bouleau	Common Silver Birch	Birke
<i>Bougainvillea glabra</i>	Bougainvillée	Paper Flower	Kahle Drillingsblume
<i>Broussonetia papyrifera</i>	Mûrier à papier	Paper Mulberry	Papiermaulbeerbaum
<i>Buxus balearica</i>	Buis de Mahon, buis des Baléares	Balearic Box	Balearen-Buchsbaum
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis	Box	Gemeiner Buschbaum
<i>Calocedrus decurrens</i>	Libocèdre, calocèdre	Incense Cedar	Weihrauchzeder
<i>Camellia spp.</i>	Camellia	Camellia	Camellie
<i>Campsis radicans</i>	Bignone ou Jasmin de Virginie	Trumpet Vine, Trumpet Honeysuckle	Trumpetenblume
<i>Carpinus betulus</i>	Charme	Hornbeam	Hainbuche
<i>Carya illinoensis</i>	Pacancier	Pecan Hickory	Pecan-Hickorynuss
<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier	Sweet chestnut	Edelkastanie
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	Atlas Cedar	Atlas-Zeder
<i>Cedrus deodara</i>	Cèdre de l'Himalaya	Deodar Cedar, Himalayan Cedar	Himalaya-Zeder
<i>Cedrus libani</i>	Cèdre du Liban	Lebanon-Cedar	Libanon-Ceder

<i>Celtis australis</i>	Micocoulier	European Hackberry, Southern Nettle Tree	Europäischer Zürgelbaum
<i>Celtis occidentalis</i>	Micocoulier d'Amérique	Hackberry	Amerikanischer Zürgelbaum
<i>Cephalotaxus harringtonia</i>	If à prunes du Japon	Japanese Plum Yew	Japanische Kopfeibe
<i>Ceratonia siliqua</i>	Caroubier	Carob, Locust tree	Johannisbrotbaum
<i>Cercis siliquastrum</i>	Arbre de Judée	Judas Tree	Judasbaum
<i>Chamaecyparis lawsoniana</i>	Faux-cyprès de Lawson	Lawson's Cypress, Oregon Cedar	Lawson-Zypresse
<i>Chamaecyparis obtusa</i>	Cyprès d'Hinoki	Hinoki Cypress	Hinoki-Zypresse
<i>Chamaerops humilis</i>	Palmier nain, palmier éventail, doum	Dwarf Fan Palm	Zwergpalme
<i>Cinnamomum camphora</i>	Camphrier	Camphor-Tree	Kampferbaum
<i>Citrus sinensis</i>	Oranger doux	Sweet Orange	Apfelsine, Orange
<i>Citrus x paradisi</i>	Pomélo	Grapefruit, Pomelo	Grapefrucht, Paradiesapfel
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies, Herbe aux gueux	Traveller's Joy, Old Man's Beard	Gemeine Waldrebe
<i>Cordyline australis</i>	Cordyline	Cabbage Tree	Keulenlilie
<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle	Cornelian Cherry Dogwood	Kornelkirsche
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	Common Dogwood, Red Dogwood	Rote Hartriegel
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	Hazel	Haselstrauch
<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruque, sumac fustet, barbe de Jupiter	Wig Tree, Smoke-Tree, Venetian Sumac	Perückenstrauch
<i>Crataegus azarolus</i>	Azérolier	Azarole	Azaroldorn
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine	Hawthorn	Weissdorn
<i>Cryptomeria japonica</i>	Cryptoméria du Japon	Japanese Red-Cedar	Sichelanne
<i>Cupressus arizonica</i>	Cyprès de l'Arizona	Arizona Cypress, Smooth Cypress	Arizona-Zypresse
<i>Cupressus dupreziana</i>	Cyprès du Tassili	Saharan cypress	Sahara-Zypresse
<i>Cupressus glabra</i>	Cyprès glabre	Arizona Smooth Bark Cypress	Glatte Arizona-Zypresse
<i>Cupressus phoenicea</i>	Cyprès de Phénicie	Phoenician Juniper	Phönizischer Wacholder
<i>Cupressus macrocarpa</i>	Cyprès de Lambert	Monterey Cypress	Monterey-Zypresse
<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès de Florence	Funeral Cypress	Zypresse
<i>Cydonia oblonga</i>	Cognassier	Quince	Quittenbaum
<i>Davidia involucrata</i>	Arbre aux mouchoirs	Dovetree, Ghost-Tree	Taschentuchbaum
<i>Diospyros kaki</i>	Kaki	Chinese Persimmon	Kakipflaume
<i>Diospyros lotus</i>	Kaki d'Italie	Date Plum	Lotuspflaume
<i>Diospyros virginiana</i>	Plaquemnier de Virginie	Common Persimmon	Persimone
<i>Erica arborea</i>	Bruyère arborescente	Tree Heath	Baum-Heide
<i>Eriobotrya japonica</i>	Néflier du Japon	Loquat	Wollmispel
<i>Erythrina crista-galli</i>	Erythrine crête de coq, Erythrine corail	Coral Tree	Cockspur
<i>Eucalyptus nitens</i>	Eucalyptus à feuilles brillantes	Shining Gum	Glänzender Eukalyptus
<i>Eucalyptus obtusiflora</i>	Eucalyptus à fleurs obtuses	Dongara Mallee	Dongara Eukalyptus
<i>Eucommia ulmoides</i>	Arbre à gutta-percha	Gutta-percha Tree	Chinesischer Guttaperchabaum
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	Spindle Tree	Pfaffenhütchen, Spindelbaum
<i>Euonymus japonicus</i>	Fusain du Japon	Evergreen Spindle Tree	Japanischer Spindelstrauch
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre	Beech	Rotbuche
<i>Ficus carica</i>	Figuier	Fig tree	Feigenbaum

<i>Firmiana simplex</i>	Parasol chinois	Chinese Parasol Tree, Chinese Bottle Tree	NC
<i>Fraxinus americana</i>	Frêne d'Amérique	White Ash	Weissesche
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	Narrow-leaved Ash	Schmalblättrige Esche
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne élevé, commun	Ash tree	Gewöhnliche Esche
<i>Fraxinus ornus</i>	Frêne à fleurs	Manna, Flowering Ash	Blumen-Esche
<i>Fremontodendron sp.</i>	Frémontodendron	Flannel Bush, California Glory	Flanelstrauch
<i>Genista aetnensis</i>	Genêt de l'Etna	Etna's Broom	Etna-Ginster
<i>Ginkgo biloba</i>	Ginkgo, arbre aux quarante écus	Maidenhair Tree	Ginkgobaum
<i>Gleditsia triacanthos</i>	Févier d'Amérique	Honey Locust, Sweet Locust	Gleditschie
<i>Gymnocladus dioica</i>	Chicot févier du Canada	Kentucky Coffee-Tree	Geweihbaum
<i>Hedera helix</i>	Lierre	Common Ivy, English Ivy	Efeu
<i>Hibiscus syriacus</i>	Althaea	Shrubby Althaea	Zyrischer Strauchhibiskus
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx	Holly	Stechpalme
<i>Juglans nigra</i>	Noyer noir d'Amérique	Black Walnut	Schwarznuss
<i>Juglans regia</i>	Noyer	Walnut	Walnuss
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	Juniper	Wachholder
<i>Juniperus drupacea</i>	Genévrier de Syrie	Syrian Juniper	Zyrischer Wacholder
<i>Juniperus foetidissima</i>	Genévrier puant	Foetid Juniper, Stinking Juniper	Stinkender Baumwacholder
<i>Juniperus oxycedrus</i>	Cade	Western prickly juniper	Rotbeeriger Wacholder, Stech-Wacholder
<i>Juniperus oxycedrus</i> ssp. <i>Macrocarpa</i>	Cade à gros fruits	Large-fruited juniper	NC
<i>Juniperus phoenicea</i>	Genévrier de Phénicie	Phoenicean Juniper	Phönizischer Wacholder
<i>Juniperus virginiana</i>	Genévrier de Virginie	Pench Cedar, Eastern red Cedar	Virginia-Wacholder
<i>Koeleruteria paniculata</i>	Savonnier	Golden Rain Tree, Varnish Tree	Rispiger Blasenbaum
<i>Laburnum anagyroides</i>	Cytise aubour, faux-ébénier	Golden Chain	Goldregen
<i>Lagerstroemia indica</i>	Lilas des Indes, lilas d'été	Crape Myrtle	Kräuselmyrten
<i>Larix decidua</i>	Mélèze d'Europe	Larch	Europäische Lärche
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier	Laurel, Sweet Bay	Edel Lorbeer
<i>Ligustrum lucidum</i>	Troène brillant	Glossy Privet	Glänzender Liguster
<i>Liquidambar styraciflua</i>	Copalme d'Amérique	American-storax, Sweet gum	Amerikanischer Amberbaum
<i>Liriodendron tulipifera</i>	Tulipier de Virginie	Tulip tree	Tulpenbaum
<i>Magnolia grandiflora</i>	Magnolia à grandes fleurs	Bull Bay	Immergrüne Magnolie
<i>Magnolia officinalis</i>	Magnolia officinal	Houpu Magnolia	Apothekermagnolie
<i>Magnolia x soulangeana</i>	Magnolia de Soulange-Bodin	Saucer Magnolia, Chinese Magnolia	Tulpen-Magnolie
<i>Maclura pomifera</i>	Oranger des Osages	Osage orange tree	Osagedom
<i>Melia azedarach</i>	Margousier, Arbre aux chapelets	Bead Tree, China Tree, China Berry	Zedarachbaum
<i>Mespilus germanica</i>	Néflier d'Allemagne	Medlar	Mispel
<i>Morus alba</i>	Mûrier blanc	White Mulberry tree	Weisser Maulbeerbaum
<i>Myrtus communis</i>	Myrte	Myrtle	Echte Myrte
<i>Nerium oleander</i>	Laurier rose	Oleander	Oleander
<i>Notholithocarpus densiflorus</i>	Chêne à tanin	Tanbark Oak	Steinfruchteichen, Südeichen
<i>Olea europaea</i>	Olivier	Olive tree	Ölbaum

<i>Osmanthus fragrans</i>	Olivier odorant, Olivier de Chine, Olivier à thé	Fragrant Olive, Sweet Olive, Sweet Tea	Süße Duftblüte
<i>Ostrya carpinifolia</i>	Charme-houblon	Hophornbeam	Hopfen-Buche
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne vierge vraie	Virginia Creeper	Virginia-Jungferrebe
<i>Parthenocissus tricuspidata</i>	Vigne vierge de Veitch, Lierre japonais	Japanese Creeper, Boston Ivy	Japanische Jungferrebe
<i>Paulownia tomentosa</i>	Paulownia	Foxglove Tree, Empress Tree	Blauglockenbaum
<i>Phillyrea angustifolia</i>	Filaire à feuilles étroites	Narrow-leaved Phillyrea	Schmalblättrige Steinlinde
<i>Phillyrea latifolia</i>	Filaria à feuilles larges	Mock privet	Grossblättrige Steinlinde
<i>Phillyrea media</i>	Filaria à feuilles moyennes	Medium size-leaved Mock Privet	Steinlinde
<i>Phoenix canariensis</i>	Palmier des Canaries	Canary Island date palm	Kanarische Dattelpalme
<i>Photinia serratifolia</i>	Photinia à feuilles finement dentées	Japanese Photinia	Sägeblättrige Glanzmispel
<i>Picea abies</i>	Epicea	Norway Spruce	Fichte, Rottanne
<i>Pinus brutia</i>	Pin de Turquie	Turkish Pine, Calabrian Pine	Türkei-Kiefer
<i>Pinus coulteri</i>	Pin de Coulter	Big-cone Pine	Coulter-Kiefer
<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'Alep	Aleppo pine	Aleppo-Kiefer
<i>Pinus mugo subsp. uncinata</i>	Pin à crochets	Dwarf mountain Pine	Spirke, Hakenkiefer, Aufrechte Bergkiefer
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir	Black pine	Schwarz-Kiefer
<i>Pinus nigra subsp. Austriaca</i>	Pin noir d'Autriche	Austrian Pine	Österreicher Kiefer
<i>Pinus nigra subsp. Salzmannii</i>	Pin de Salzmann	Salzmann's Pine	Salzmann-Kiefer
<i>Pinus pinaster</i>	Pin maritime	Maritime pine	Strand-Kiefer
<i>Pinus pinea</i>	Pin pignon, parasol	Stone pine	Pinie
<i>Pinus radiata</i>	Pin de Monterey	Monterey Pine	Monterey-Kiefer
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	Scots pine	Wald-Föhre
<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque	Mastic tree, Lentisc	Mastix Strauch
<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe	Turpentine tree	Pistazie
<i>Platanus x hispanica</i>	Platane	London Plane	Ahomblättrige Platane
<i>Pistacia vera</i>	Pistachier vrai	Pistachio	Echte Pistazie
<i>Pittosporum tobira</i>	Pittospore de Chine	Japanese Pittosporum	Klebsame
<i>Platanus orientalis</i>	Platane d'Orient	Oriental Plane	Morgenländische Platane
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	Poplar	Silber-Pappel
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir	Poplar	Schwarz-Pappel
<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble	Aspen	Zitterpappel, Espe
<i>Prunus avium</i>	Cerisier	Cherry Tree	Suss-Kirsche
<i>Prunus dulcis</i>	Amandier	Almond tree	Mandelbaum
<i>Prunus gr. Sato-zakura</i>	Cerisier du Japon	Japanese Cherry Tree	Japanische Kirsche
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier amande, laurier cerise	Cherry-Laurel	Lorbeerbaum
<i>Prunus mahaleb</i>	Bois de Ste Lucie	Lucie's Cherry	Weichselkirsche, Felsenkirsche
<i>Prunus x persicoïdes 'Nemausensis'</i>	Pêcher-amandier de Nîmes	NC	NC
<i>Punica granatum</i>	Grenadier	Pomegranate	Granatbaum
<i>Pyrus spinosa</i>	Poirier à feuilles d'amandier	Almond-leaved Pear	Mandelblättrige Bime
<i>Pseudocydonia sinensis</i>	Cognassier de Chine	Chinese Quince	Chinesischer Quittenbaum
<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Douglas	Rocky Mountain Douglas-fir	Douglas-Tanne, Blaue Engelmann-Fichte

<i>Pterocarya fraxinifolia</i>	Noyer du Caucase, Ptérocaryer à feuilles de frêne	Caucasian wingnut	Flügelnuss
<i>Pyracantha coccinea</i>	Pyracantha, Buisson ardent	Firethorn	Feuerdorn
<i>Quercus</i>	Chêne	Oak	Eiche
<i>Quercus cerris</i>	Chêne chevelu	Turkey oak	Zerreiche
<i>Quercus canariensis</i>	Chêne des Canaries	Algerian oak	Kanarien Eiche
<i>Quercus coccifera</i>	Chêne kermès	Kermes, Holly Oak	Kermes-Eiche
<i>Quercus glauca</i>	Chêne bleu du Japon	Ring-cup oak	Blaue Japanische Eiche
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert	Holm oak	Stein-Eiche
<i>Quercus ilex 'Macrophylla'</i>	Chêne vert à grandes feuilles	Large-leaved Holm oak	Grossblättrige Stein-Eiche
<i>Quercus myrsinifolia</i>	Chêne à feuilles de myrte, chêne de Fukushima	Myrtle-leaved Oak	Immergrüne japanische Eiche
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile	Sessile oak	Trauben-Eiche
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent	Downy oak	Flaum-Eiche
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	Common oak	Stiel-Eiche
<i>Quercus rotundifolia</i>	Chêne à glands doux	Round-leaved Holm Oak	Rundblättrigen Steineiche
<i>Quercus rysophylla</i>	Chêne à feuilles ridées	Wrinkle-leaved Oak	Wollmispel-Eiche
<i>Quercus suber</i>	Chêne liège	Cork oak	Kork-Eiche
<i>Quercus x hispanica var. Lucombeana</i>	Faux chêne-liège de Lucombe	Lucombe's Oak	Lucombe-Eiche
<i>Rhamnus alaternus</i>	Nerprun alaterne	Mediterranean Buckthorn	Stechpalmen-Kreuzdorn
<i>Ricinus communis</i>	Ricin	Castor oil plant, Palma christi	Rizinus
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia	False Acacia, Locust	Gemeine Robinie
<i>Rosa banksiae</i>	Roser de Banks	Banksian Rose	Banks-Rose
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	White Willow	Silber-Weide, Weiss-Weide
<i>Salix babylonica</i>	Saule pleureur	Weeping Willow	Chinesische Trauer-Weide
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	Great Sallow, Goat Willow	Sal-Weide
<i>Salix viminalis</i>	Osier des vanniers, Osier vert	Common Osier, Yellow Osier	Hanf-Weide, Korb-Weide
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir	Elder	Schwarzer Holunder
<i>Sequoiadendron giganteum</i>	Séquoia géant	Giant sequoia	Riesen-Mammutbaum
<i>Sequoia sempervirens</i>	Séquoia toujours vert	California Redwood, Coast Redwood	Küstenmammutbaum
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc	White beam	Echte Mehlbeere
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs	Rowan, Mountain Ash	Eberesche
<i>Sorbus domestica</i>	Sorbier domestique	Sorb tree	Speierling
<i>Sorbus torminalis</i>	Sorbier torminal	Wild service tree, chequers	Elsbeere
<i>Styphnolobium japonicum</i>	Sophora du Japon, Arbre des pagodes	Pagoda Tree, Chinese scholartree	Japanischer Schnurbaum
<i>Taxodium distichum</i>	Cyprés chauve	Swamp Cypress, bold Cypress	Echte Sumpfzypresse
<i>Taxus baccata</i>	If	Irish Yew	Säulen-Eibe
<i>Tetradium daniellii</i>	Evodia de Daniell	Daniell's Evodia	Stinkesche
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles	Small-leaved Lime	Winter-Linde
<i>Tilia henryana</i>	Tilleul de Henry	Henry's Lime	Henry-Linde
<i>Tilia kiusiana</i>	Tilleul de Kiou Siou	Kiou Siou Lime	Kiou Siou-Linde
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles	Broad-leaved Lime	Sommer-Linde
<i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul argenté	Silver Lime	Ungarische Silber-Linde

*Trachycarpus fortunei*  
*Ulmus minor ssp. Minor*  
*Vibumum odoratissimum*  
*Vibumum tinus*  
*Vitex agnus-castus*  
*Wisteria floribunda*  
*Wisteria sinensis*  
*Wollemia nobilis*  
*Xanthoceras sorbifolium*  
*Zelkova carpinifolia*  
*Ziziphus zizyphus*

Palmier de Chine  
Orme  
Viome odorante  
Viome tin  
Arbre au poivre, poivre de moine, gattilier  
Glycine du Japon  
Glycine de Chine  
Pin de Wollemi  
Xanthoceras à feuilles de sorbier  
Zelkova, Orme du Caucase ou de Sibérie  
Jujubier

Windmill  
Elm  
Sweet-scented Guelder Rose, Sweet Vibumum  
Laurustinus  
Chaste-Tree  
Japanese Wisteria  
Chinese Wisteria  
Wollemi Pine  
Shinyleaf Yellowhorn  
Caucasian Elm  
Common Jujube

Hanfpalme  
Ulme, Ruster  
Wohlrichende Schneeball  
Lorbeerblättrige Schneeball  
Keuschlamm-Strauch  
Japanische Wistarie, Glyzine  
Chinesische Wistarie, Glyzine  
Wollemi-Kiefer  
Gelbhorn  
Zelkove  
Judendorn

**Annexe 2**  
**Mensurations des plus gros arbres du Gard (au 1er janvier 2018)**

<b>Abricotier</b>	<i>Prunus armeniaca</i> L.	1,70	6	<b>Chêne de Daimio</b>	<i>Quercus dentata</i> Thunb.	0,90	6
<b>Ailante glanduleux</b>	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle.	2,70	9	<b>Chêne des Canaries, chêne zéen</b>	<i>Quercus canariensis</i> Willd. 1809	<b>6,2</b>	<b>32</b>
<b>Alisier blanc</b>	<i>Sorbus aria</i> L.	1,45	7	<b>Chêne des marais</b>	<i>Quercus palustris</i> Münchh.	1,70	20
<b>Althéa</b>	<i>Hibiscus syriacus</i> L.	0,94	2	<b>Chêne kermès</b>	<i>Quercus coccifera</i> L.	0,62	3
<b>Amandier</b>	<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D. A. Webb	<b>3,0</b>	5	<b>Chêne liège, surier</b>	<i>Quercus suber</i> L.	<b>3,52</b>	30
<b>Amandier-pêcher</b>	<i>Prunus x persicoides</i> (Ser.) M. Vilmorin & Bois	<b>1,38</b>	7	<b>Chêne pédonculé</b>	<i>Quercus robur</i> L.	6,60	34
<b>Araucaria du Chili</b>	<i>Araucaria araucana</i> (Molina) K.Koch	1,20	8	<b>Chêne pubescent</b>	<i>Quercus pubescens</i> Willd. 1768	<b>10</b>	15
<b>Arbousier hybride</b>	<i>Arbutus x andrachnoides</i> Link.	<b>1,90</b>	12	<b>Chêne rouge d'Amérique</b>	<i>Quercus rubra</i> L.	2,50	20
<b>Arbousier</b>	<i>Arbutus unedo</i> L.	5,0	6	<b>Chêne vert</b>	<i>Quercus ilex</i> L.	<b>8,0</b>	26
<b>Arbre à gutta-percha</b>	<i>Eucommia ulmoides</i> Oliv.	<b>2,12</b>	7	<b>Chêne vert à grandes feuilles</b>	<i>Quercus ilex</i> L. 'Macrophylla'	1,90	20
<b>Arbre aux perruques</b>	<i>Cotinus coggygria</i> Scop.	1,90	4	<b>Chêne vert de Lucombe</b>	<i>Quercus x hispanica</i> var. <i>Lucombeana</i>	1,30	10
<b>Arbre aux mouchoirs</b>	<i>Davidia involucrata</i> Baill.	1,50	17	<b>Chicot févier du Canada, bonduc</b>	<i>Gymnocladus dioica</i> K. Koch	2,50	20
<b>Arbre de Judée</b>	<i>Cercis siliquastrum</i> L.	<b>3,55</b>	8	<b>Cognassier</b>	<i>Cydonia oblonga</i> Mill.	1,40	6
<b>Albizia, Arbre de soie</b>	<i>Albizia julibrissin</i> (Willd.) Durazz.	2,50	10	<b>Cordylone</b>	<i>Cordylone australis</i> (Forst.) Endl.	1,15	8
<b>Aubépine</b>	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	1,50	6	<b>Cormier, Sorbier domestique</b>	<i>Sorbus domestica</i> L.	1,5	8
<b>Aulne glutineux, verne</b>	<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertner.	<b>4,10</b>	20	<b>Cornouiller mâle</b>	<i>Cornus mas</i> L.	<b>1,10</b>	5
<b>Azérolier</b>	<i>Crataegus azarolus</i> L.	<b>2,15</b>	11	<b>Cornouiller sanguin</b>	<i>Cornus sanguinea</i> L.	0,40	2
<b>Bois de Ste Lucie</b>	<i>Prunus mahaleb</i> L.	2	5	<b>Cryptoméria du Japon</b>	<i>Cryptomeria japonica</i> (L.f.) D.Don 'Elegans'	2,50	25
<b>Bouleau verruqueux</b>	<i>Betula pendula</i> Roth 1788	1,8	21,5	<b>Cyprès chauve</b>	<i>Taxodium distichum</i> (L.) Rich.	5,0	40
<b>Bruyère arborescente</b>	<i>Erica arborea</i>	0,45	3	<b>Cyprès chauve des marais 'Penché'</b>	<i>Taxodium ascendens</i> Brongn.cv. 'Nutans'	3,03	21
<b>Buis</b>	<i>Buxus sempervirens</i> L.	<b>1,30</b>	4	<b>Cyprès de Florence</b>	<i>Cupressus sempervirens</i> L.	4,20	20
<b>Buis à feuilles rondes</b>	<i>Buxus sempervirens</i> L. var. <i>Rotundifolia</i>	0,80	10	<b>Cyprès de Goa</b>	<i>Cupressus lusitanica</i> Mill.	1,90	20
<b>Buis des Baléares</b>	<i>Buxus balearica</i> Lam.	1,48	5	<b>Cyprès de Lambert</b>	<i>Cupressus macrocarpa</i> Hartw.	5,65	15
<b>Buisson ardent</b>	<i>Pyracantha coccinea</i> Roehm.	0,90	2	<b>Cyprès de l'Arizona</b>	<i>Cupressus arizonica</i> Green.	5,30	18
<b>Calocèdre</b>	<i>Calocedrus decurrens</i> (Torr.) Florin 1956	4,70	35	<b>Cyprès de Lawson</b>	<i>Chamaecyparis lawsoniana</i> (A.Murray) Parl.	<b>4,80</b>	24
<b>Camphrier</b>	<i>Cinnamomum camphora</i> (L.) Sieb.	<b>1,84</b>	11	<b>Cyprès de Nootka</b>	<i>Chamaecyparis nootkatensis</i> (D. Don) Spach.	2,0	27
<b>Caryer glabre</b>	<i>Carya glabra</i> (Mill) Sweet..	2,60	35	<b>Cyprès d'Hinoki</b>	<i>Chamaecyparis obtusa</i> (Siebold & Zucc.) Endl var. 'Crippsii'	3,03	21
<b>Catalpa</b>	<i>Catalpa bignonioides</i> Walter	3,2	15	<b>Cyprès du Tassili</b>	<i>Cupressus dupreziana</i> A. Camus	1,3	12
<b>Cèdre de l'Atlas</b>	<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière	<b>10,43</b>	27	<b>Cyprès glabre de l'Arizona</b>	<i>Cupressus glabra</i> Sudw.	2,15	15
<b>Cèdre de l'Himalaya</b>	<i>Cedrus deodara</i> (Roxb. ex D.Don) G.Don	5,70	25	<b>Douglas</b>	<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco 1950	<b>6,0</b>	35
<b>Cèdre du Liban</b>	<i>Cedrus libani</i> A.Rich.	6,0	30	<b>Epicéa commun</b>	<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst	3,05	36
<b>Cerisier</b>	<i>Prunus avium</i> L.	3,80	6	<b>Epicéa d'Orient</b>	<i>Picea orientalis</i> (L.) Link	2,15	26
<b>Cerisier du Japon</b>	<i>Prunus</i> gr. Sato-zakura	<b>2,80</b>	8	<b>Epicéa de Sitka</b>	<i>Picea sitchensis</i> (Bong.) Carrière	<b>4,1</b>	47
<b>Cerisier noir</b>	<i>Prunus serotina</i> Ehrh.	2,70	15	<b>Epicéa de Yézo</b>	<i>Picea jezoensis</i> (Sieb & Zucc.) Carr. subsp. <i>Hondoensis</i>	2,17	25
<b>Charme houblon</b>	<i>Ostrya carpinifolia</i> Scop.	1,80	17	<b>Epicéa piquant</b>	<i>Picea pungens</i> Engelman.	2,40	40
<b>Charme, charmille</b>	<i>Carpinus betulus</i> L.	2,20	25	<b>Erable à feuilles d'obier</b>	<i>Acer opalus</i> Mill.	3,0	12
<b>Châtaignier</b>	<i>Castanea sativa</i> Mill.	<b>12,0</b>	20	<b>Erable argenté</b>	<i>Acer saccharinum</i> L.	2,70	20
<b>Châtaignier de Chine</b>	<i>Castanea mollissima</i> Bl.	<b>2,90</b>	13	<b>Erable champêtre</b>	<i>Acer campestre</i> L.	2,94	25
<b>Chêne à tanin</b>	<i>Lithocarpus densiflorus</i> (Hook. & Arn.) Rehd.	1,00	10	<b>Erable de Montpellier</b>	<i>Acer monspessulanum</i> L.	<b>2,90</b>	10
<b>Chêne bleu du Japon</b>	<i>Quercus glauca</i> Thunb.	<b>3,0</b>	31	<b>Erable du Manitoba</b>	<i>Acer negundo</i> L.	4,02	35
<b>Chêne châtaignier</b>	<i>Quercus prinus</i> L.	<b>3,60</b>	31	<b>Erable plane</b>	<i>Acer platanoides</i> L.	4,27	15
<b>Chêne chevelu</b>	<i>Quercus cerris</i> L.	3,0	25	<b>Erable sycomore, érable faux platane</b>	<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	2,84	15
				<b>Eucalyptus</b>	<i>Eucalyptus dalrympleana</i> Maid.	3,2	20

<b>Evodia de Daniell</b>	<i>Tetradium daniellii</i> (Benn.) Hartley.	1,8	12	<b>Mûrier blanc</b>	<i>Morus alba</i> L.	4,25	8
<b>Feijoa, goyavier du Brésil</b>	<i>Acca sellowiana</i> (O. Berg.) Burret.	0,85	2	<b>Mûrier noir</b>	<i>Morus nigra</i> L.	1,65	8
<b>Févier d'Amérique</b>	<i>Gleditsia triacanthos</i> L.	3,50	25	<b>Myrte</b>	<i>Myrtus communis</i> L. ssp. <i>Tarentina</i> (L.) Nyman	<b>0,6</b>	<b>20</b>
<b>Fierté de l'Inde</b>	<i>Koelreuteria paniculata</i> Laxm.	1,70	5	<b>Néflier d'Allemagne</b>	<i>Mespilus germanica</i> L.	1,16	3
<b>Figuier</b>	<i>Ficus carica</i> L.	<b>4,20</b>	6	<b>Nerprun alaterne</b>	<i>Rhamnus alaternus</i> L.	<b>0,95</b>	10
<b>Filaire à feuilles moyennes</b>	<i>Phillyrea media</i> L.	<b>2,10</b>	12	<b>Noisetier</b>	<i>Corylus avellana</i> L.	1,30	5
<b>Filaire à feuilles larges</b>	<i>Phillyrea latifolia</i> L.	<b>3,2</b>	10	<b>Noyer royal</b>	<i>Juglans regia</i> L.	4,10	20
<b>Frêne à fleurs</b>	<i>Fraxinus ornus</i> L.	1,80	10	<b>Noyer ailé du Caucase</b>	<i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach	<b>4,10</b>	25
<b>Frêne d'Amérique</b>	<i>Fraxinus americana</i> L.	4,30	25	<b>Noyer noir d'Amérique</b>	<i>Juglans nigra</i> L.	<b>4,80</b>	25
<b>Frêne élevé</b>	<i>Fraxinus excelsior</i> L.	<b>5,20</b>	30	<b>Nyssa des forêts</b>	<i>Nyssa sylvatica</i> Marshall.	1,50	20
<b>Frêne oxyphyllé</b>	<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl. 1804	<b>5,03</b>	35	<b>Olivier d'Europe</b>	<i>Olea europaea</i> L.	4,0	3
<b>Fusain d'Europe</b>	<i>Euonymus europaeus</i> L.	<b>0,70</b>	7	<b>Olivier de Bohême</b>	<i>Elaeagnus angustifolia</i> L.	1,60	6
<b>Fusain du Japon</b>	<i>Euonymus japonicus</i> Thunb.	0,85	5	<b>Oranger des Osages, Bois d'arc</b>	<i>Maclura pomifera</i> (Raf.) C.K.Schneid.	<b>4,15</b>	20
<b>Gattilier, poivrier</b>	<i>Vitex agnus-castus</i> L.	2,7	2	<b>Orme champêtre</b>	<i>Ulmus minor</i> subsp. <i>minor</i>	<b>6,90</b>	7
<b>Genévrier commun</b>	<i>Juniperus communis</i> L.	0,60	5	<b>Orme de montagne</b>	<i>Ulmus glabra</i> Huds.	1,34	29
<b>Genévrier de Phénicie</b>	<i>Juniperus phoenicea</i>	<b>0,86</b>	3	<b>Pacancier</b>	<i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch	<b>4,00</b>	25
<b>Genévrier de Syrie</b>	<i>Juniperus drupacea</i> Labill.	<b>2,20</b>	15	<b>Parasol chinois</b>	<i>Firmiana simplex</i> (L.) W. Wight	<b>1,90</b>	13
<b>Genévrier de Virginie</b>	<i>Juniperus virginiana</i> L.	<b>4,70</b>	25	<b>Paulownia impérial</b>	<i>Paulownia tomentosa</i> (Thunb.) Steud.	2,20	4
<b>Genévrier oxycèdre</b>	<i>Juniperus oxycedrus</i> L.	<b>4,80</b>	10	<b>Peuplier blanc</b>	<i>Populus alba</i> L.	6,80	35
<b>Ginkgo</b>	<i>Ginkgo biloba</i> L.	<b>4,97</b>	31	<b>Peuplier canadien hybride</b>	<i>Populus x canadensis</i> Moench.	5,30	30
<b>Glycine</b>	<i>Wisteria sinensis</i> (Sims) Sweet.	1,60	4	<b>Peuplier noir</b>	<i>Populus nigra</i> L.	<b>7,70</b>	30
<b>Hêtre pourpre</b>	<i>Fagus sylvatica</i> L. 'Purpurea'	3,25	18	<b>Peuplier tremble</b>	<i>Populus tremula</i> L.	<b>1,30</b>	20
<b>Hêtre, fayard, fau</b>	<i>Fagus sylvatica</i> L.	6,4	25	<b>Photinia de Chine</b>	<i>Photinia serratifolia</i> (Desf.) Kalkman.	2,25	35
<b>Houx</b>	<i>Ilex aquifolium</i> L.	2,50	15	<b>Pin à bois lourd</b>	<i>Pinus ponderosa</i> Douglas ex Lawson.	2,04	20
<b>If à baies</b>	<i>Taxus baccata</i> L.	5,0	9	<b>Pin d'Alep</b>	<i>Pinus halepensis</i> Mill.	<b>6,0</b>	40
<b>Jujubier</b>	<i>Ziziphus zizyphus</i> (L.) Meikle 1977	1,6	8	<b>Pin de Calabre</b>	<i>Pinus nigra</i> J.F. Arnold subsp. <i>Laricio</i> Poiret var. <i>Calabrica</i> Schneid.	2,50	15
<b>Laurier amande</b>	<i>Prunus laurocerasus</i> L.	1,80	15	<b>Pin de Coulter, pin faiseur de veuves</b>	<i>Pinus coulteri</i> D.Don	<b>4,20</b>	15
<b>Laurier noble</b>	<i>Laurus nobilis</i> L.	<b>1,80</b>	12	<b>Pin de l'Himalaya</b>	<i>Pinus wallichiana</i> A. B. Jackson.	1,65	15
<b>Lierre</b>	<i>Hedera helix</i> L.	<b>0,75</b>	10	<b>Pin de Turquie</b>	<i>Pinus brutia</i> Ten.	<b>3,70</b>	20
<b>Lilas d'été</b>	<i>Lagerstroemia indica</i> L.	<b>1,80</b>	6	<b>Pin de Lord Weymouth</b>	<i>Pinus strobus</i> L.	3,70	25
<b>Liquidambar d'Amérique</b>	<i>Liquidambar styraciflua</i> L.	<b>3,70</b>	25	<b>Pin de Monterey</b>	<i>Pinus radiata</i> D. Don.	<b>4,10</b>	25
<b>Magnolia hybride</b>	<i>Magnolia x soulangeana</i> Soulange-Bodin	<b>3,80</b>	15	<b>Pin de Sabin</b>	<i>Pinus sabiniana</i> Douglas ex Douglas	3,40	25
<b>Magnolia à grandes fleurs</b>	<i>Magnolia grandiflora</i> L.	<b>4,38</b>	32	<b>Pin de Salzmann</b>	<i>Pinus nigra</i> J.F. Arnold subsp. <i>salzmannii</i> (Dunal) Franco	3,5	25
<b>Margousier, lilas de Perse</b>	<i>Melia azedarach</i> L.	<b>3,30</b>	10	<b>Pin dur</b>	<i>Pinus rigida</i> Mill.	2,56	40
<b>Marronnier</b>	<i>Aesculus hippocastanum</i> L.	<b>4,0</b>	30	<b>Pin laricio</b>	<i>Pinus nigra</i> J.F. Arnold subsp. <i>Laricio</i> Poiret	3,90	25
<b>Marronnier d'Inde</b>	<i>Aesculus indica</i> (Wall. ex Cambess.) Hook.	1,80	15	<b>Pin maritime</b>	<i>Pinus pinaster</i> Ait.	3,14	30
<b>Mélèze d'Europe</b>	<i>Larix decidua</i> Mill.	2,35	35	<b>Pin maritime mésogéen</b>	<i>Pinus mesogeensis</i> Fieschi et Gausson f. <i>provincialis</i>	3,00	25
<b>Mélèze du Japon</b>	<i>Larix kaempferi</i> (Lamb.) Carr.	2,42	40	<b>Pin noir d'Autriche</b>	<i>Pinus nigra</i> J.F. Arnold subsp. <i>Austriaca</i> Poiret	3,20	26,5
<b>Micocoulier</b>	<i>Celtis australis</i> L.	<b>5,0</b>	8	<b>Pin noir laricio</b>	<i>Pinus nigra</i> J.F. Arnold subsp. <i>Laricio</i> Poiret	2,6	15
<b>Micocoulier d'Amérique</b>	<i>Celtis occidentalis</i> L.	2,80	25	<b>Pin parasol</b>	<i>Pinus pinea</i> L.	<b>4,50</b>	20
<b>Mimosa blanchâtre</b>	<i>Acacia dealbata</i> L.	1,50	12	<b>Pin sylvestre</b>	<i>Pinus sylvestris</i> L.	3,20	5
<b>Murier à feuilles de platane</b>	<i>Morus x kagayame</i> Koidz.	4,0	4	<b>Pistachier hybride</b>	<i>Pistacia x saportae</i> Burnat	1,70	6
<b>Mûrier à papier</b>	<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent.	<b>4,0</b>	9	<b>Pistachier lentisque</b>	<i>Pistacia lentiscus</i> L.	<b>1,25</b>	6

<b>Pistachier térébinthe, pudis, pétélin</b>	<i>Pistacia terebinthus</i> L.	1,80	5	<b>Sapin pectiné</b>	<i>Abies alba</i> Mill.	4,10	40
<b>Pittospore de Chine</b>	<i>Pittosporum tobira</i> (Thunb.) W. T. Aiton	2,0	3	<b>Saule blanc</b>	<i>Salix alba</i> L.	4,90	25
<b>Plaqueminier</b>	<i>Diospyros kaki</i> L.	1,80	15	<b>Saule pleureur</b>	<i>Salix babylonica</i> L.	3,0	15
<b>Plaqueminier de Virginie</b>	<i>Diospyros virginiana</i> L.	2,40	15	<b>Séquoia de Chine</b>	<i>Metasequoia glyptostroboides</i> Hu & W.C.Cheng	2,20	35
<b>Platane à feuilles d'érable</b>	<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh.	<b>10,40</b>	34	<b>Séquoia géant</b>	<i>Sequoiadendron giganteum</i> (Lindl.) J.Buchholz	7,3	<b>54</b>
<b>Platane d'Orient</b>	<i>Platanus orientalis</i> L.	5,05	35	<b>Séquoia toujours vert</b>	<i>Sequoia sempervirens</i> (D.Don) Endl.	<b>7,30</b>	30
<b>Poirier à feuilles d'amandier, pérussier</b>	<i>Pyrus spinosa</i> Forssk.	3,60	8	<b>Sophora du Japon</b>	<i>Styphnolobium japonicum</i> (L.) Schott.	3,50	10
<b>Poirier de la St Jean</b>	<i>Pyrus communis</i> L.	<b>2,50</b>	10	<b>Sorbier des oiseleurs</b>	<i>Sorbus aucuparia</i> L.	<b>2,20</b>	<b>18</b>
<b>Pommier</b>	<i>Malus sylvestris</i> (L.) Mill.	1,45	8	<b>Sorbier domestique</b>	<i>Sorbus x domestica</i> L	1,50	8
<b>Poncirus trifolié</b>	<i>Poncirus trifoliata</i> (L.) Raf.	0,45	4	<b>Sorbier torminal</b>	<i>Sorbus torminalis</i> L	1,1	10
<b>Prunier</b>	<i>Prunus x domestica</i>	2,55	5	<b>Sureau noir</b>	<i>Sambucus nigra</i> L.	3,0	4
<b>Robinier faux acacia</b>	<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	<b>5,10</b>	15	<b>Tamaris</b>	<i>Tamarix gallica</i> L.	2,60	8
<b>Rosier de Banks</b>	<i>Rosa banksiae</i> Ait.	<b>0,80</b>	3	<b>Thuya géant</b>	<i>Thuja plicata</i> Donn ex D. Don.	4,34	35
<b>Sapin algérien</b>	<i>Abies numidica</i> Delannoy ex Carr.	2,65	20	<b>Tilleul à feuilles en coeur</b>	<i>Tilia cordata</i> L.	5,50	30
<b>Sapin alpin</b>	<i>Abies lasiocarpa</i> (Hook.) Nutt.	1,57	18	<b>Tilleul à grandes feuilles</b>	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop.	5,06	26
<b>Sapin d'Espagne</b>	<i>Abies pinsapo</i> Boiss.	<b>4,0</b>	30	<b>Tilleul argenté</b>	<i>Tilia tomentosa</i> Moench.	5,0	30
<b>Sapin de Bornmueller</b>	<i>Abies nordmanniana</i> (Steven) Spach subsp <i>equitrojani</i> (Asc	3,20	25	<b>Tilleul de Hollande</b>	<i>Tilia x vulgaris</i> Hayne.	4,0	10
<b>Sapin de Grèce</b>	<i>Abies cephalonica</i> J.W.Loudon	<b>4,50</b>	45	<b>Troëne brillant</b>	<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton	2,60	10
<b>Sapin de Nordmann</b>	<i>Abies nordmanniana</i> (Steven) Spach	3,65	33	<b>Tsuga du Canada, Pruche</b>	<i>Tsuga canadensis</i> (L.) Carrière	1,85	19
<b>Sapin de Vancouver</b>	<i>Abies grandis</i> (Douglas ex D.Don) Lindl.	4,27	<b>63,0</b>	<b>Tulipier de Virginie</b>	<i>Liriodendron tulipifera</i> L.	<b>4,30</b>	35
<b>Sapin de Veitch</b>	<i>Abies veitchii</i> Lindl.	1,84	24	<b>Zelkova à feuilles de charme, (Zelkova carpinifolia</b>	<i>Zelkova carpinifolia</i> (Pall.) K.Koch	<b>5,25</b>	40
<b>Sapin noble</b>	<i>Abies procera</i> Rehd.	2,89	31				

**Classement dans les trois plus gros arbres de l'espèce  
(dans l'état actuel des inventaires connus)**

<b>du monde : 3</b>	<b>d'Europe : 8</b>	<b>de France : 29</b>		<b>Arbres de plus de 8m de circonférence</b>	<b>Arbres les plus grands</b>
Chêne des Canaries	Chêne bleu du Japon	Arbre à gutta percha	Laurier noble	5 châtaigniers	Cèdre de l'Atlas : 44m
Magnolia à grandes fleurs	Chêne pubescent	Arbre aux perruques	Micocoulier	1 chêne vert	Douglas : 53m (trois autres de plus de 50m)
Arbousier	Filaire à feuilles larges	Azérolier	Noyer noir d'Amérique	1 chêne blanc	Epicéa de Sitka : 47m
	Frêne oxyphylle	Bois de Ste Lucie	Orme champêtre	1 cèdre de l'Atlas	Sapin de Grèce : 45m
	Genévrier de Syrie	Calocèdre	Oranger des Osages	1 platane	Sapin de Vancouver : 63m (abattu en 2013)
	Genévrier oxycèdre	Camphrier	Pacancier		Sequoia géant : 54m
	Platane à feuilles d'érable	Cèdre de l'Atlas	Pin d'Alep		Séquoia toujours vert : 55m
	Pin de Coulter	Châtaignier de Chine	Pin parasol		Tulipier : 43m
		Chêne vert	Poirier à feuilles d'amandier, pérussier		
		Douglas	Robinier faux-acacia		
		Epicea de Sitka	Sapin d'Espagne		
		Frêne d'Amérique	Sapin de Grèce		
		Genévrier de Virginie	Sapin noble		
		Ginkgo	Sureau noir		
			Zelkova à feuilles de charme		

**Au bout de dix années d'inventaire des arbres remarquables, ont été recensés, toujours dans le Gard :**

- **pour le chêne blanc** : 91 sujets de plus de 4 m de circonférence à 1,30 m, dont 24 de plus de 5 m et 5 de plus de 6 m
- **pour le chêne vert** : 61 sujets de plus de 3 m de circonférence à 1,30 m, dont 20 de plus de 4 m, 9 de plus de 5 m et 3 de plus de 6 m
- **pour le cade** : 46 sujets de plus d'1,50 m de circonférence à 1,30 m du sol, , dont 27 de plus de 2 m, 14 de plus de 2,50 m, 6 de plus de 3 m et 2 de plus de 4 m. Les 14 spécimens de plus de 2,50 m de circonférence sont tous des pieds mâles (voir tome 1 page 119 et tome 2 page 157).

### Annexe 3

#### CORRESPONDANCE CIRCONFERENCE/DIAMETRE :

La circonférence est égale au produit du diamètre par  $\pi$ , soit :  $C = D \times 3,14$

Les mesures ci-dessous sont en centimètres et sont arrondies

Diamètre	Circonférence	Diamètre	Circonférence
20	63	120	377
30	94	140	440
40	126	160	502
50	157	180	565
60	188	200	628
70	220	250	785
80	251	300	942
90	283	350	1099
100	314	400	1256

#### *Errata des tomes I et II*

##### **Tome I :**

Pages 5 et 72 : le chêne vert dit «de Poulx» est en fait sur la commune de Nîmes

Page 7 : fin de 3e ligne : lire Pierre Rutten

Page 9 : en début de liste alphabétique lire Aiguillon

Page 14 : 4e ligne avant la fin et 136, 7e ligne avant la fin : le prénom de l'historien est Pierre-Albert Clément

Page 82 : avant maturité, les fruits du cornouiller mâle sont astringents et non amers

Page 155 : le palmier de Chine a été introduit en Europe en 1849 et non avant la dernière guerre

Page 170 : le platane de Pont-Saint-Esprit mesure 34m de hauteur et non 54m

Page 175 : les platanes de Saint-Bonnet-de-Salendrinque sont au Château

##### **Tome II :**

Page 57 : les pins parasols sont sur la commune de Nîmes et non de Caissargues

Pages 62-63 : le figuier pousse dans un tronc de robinier faux-acacia et non de micocoulier

Page 92 : lire Eucalyptus à fleurs obtuses et non feuilles obtuses

Page 192 : le pin photographié entre les Mas d'Asport et de l'Ermitage est un pin pignon et non un pin d'Alep

Page 206 : l'éditeur du livre de V. Mure est l'atelier BAIE

## Annexe 4

### Arbres remarquables photographiés dans les tomes 1 à 3 et classés par commune

(D = disparus depuis ; S = en très mauvais état en 2018)

Communes	(Arbre, tome et page. Pour le tome 3 les pages indiquant les arbres illustrés en deuxième partie – inventaire- sont précédées de « II- »)
<b>Aigues-Mortes</b>	Orme champêtre 1-152,
<b>Aiguèze</b>	Genévrier de Phénicie 1-115,
<b>Aimargues</b>	Palmier nain 3-II-92,
<b>Alès</b>	Acacia 2-23, Charme 1-16, Althaea 2-108, Arbousier 1-31, Arbousier hybride 1-32 et 33, Aulne de Corse 2-56, Camellia 3-II-16, Cerisier du Japon 3-II-18 & 19,
<b>Alès</b>	Châtaignier 2-70, Chêne blanc 3-64, Chêne vert 3-II-34
<b>Alès</b>	Chêne vert de Lucombe 2-93, Copalme d'Amérique 1-81, Cordyline 2-130 & 131, Cornouiller mâle 1-82, Eucalyptus à feuilles brillantes 2-92,
<b>Alès</b>	Evodia de Daniell 2-143, Genêt de l'Etna 3-II-59, Ginkgo 1-128, Laurier-cerise 2-76, Laurier noble 2-68, 2-168 <b>D</b> , Lilas des Indes 3-II-77,
<b>Alès</b>	Magnolia à grandes fleurs 2-174 & 175, Magnolia de Soulange-Bodin 1-133, Marronnier 2-77, Myrte 3-37, Néflier du Japon 3-II-86,
<b>Alès</b>	Palmier de Chine 2-24, Platane 3-51, Ptérocaryer 2-53, Sophora du Japon 1-189, Sureau noir 1-190, 3-II-112, Tilleul 3-48 & 51,
<b>Alès</b>	Troène luisant 1-192, Tulipier de Virginie 1-195, Viome de Taïwan 3-II-117,
<b>Aigremont</b>	Cyprès du Tassili 2-135, Saule blanc 1-183,
<b>Aimargues</b>	Cyprès de Provence 1-87, Mûrier à papier 1-105,
<b>Allègre-les-Fumades</b>	Faux cyprès de Lawson 2-73,
<b>Alzon</b>	Calocèdre 2-12,
<b>Anduze</b>	Chêne des Canaries 1-54 et 55, 2-107, 3-II-1, Cyprès de Lambert 2-133, Cyprès de Provence 1-88, 2-66, Fustet 2-148 <b>D</b> , Genévrier oxycèdre ou cade 3-II-64,
<b>Anduze</b>	Laurier noble 3-II-73, Micocoulier 1-138, Nerprun alaterne 2-183,
<b>Arpaillargues</b>	Chêne pubescent 1-68, 3-57, Érable du Manitoba 2-142, Gattilier 2-149, Genévrier oxycèdre ou cade 2-156, Platane 2-14 & 16, Saule 3-174,
<b>Aujargues</b>	Bignone 3-II-12, Cyprès de Provence 1-86, Micocoulier 3-II-85,
<b>Bagnols-sur-Cèze</b>	Sapin d'Espagne 1-182,
<b>Beaucaire</b>	Chêne vert 2-127,
<b>Bellegarde</b>	Amandier 1-27, 1-29, Cèdre de l'Atlas 1-48, Chêne pubescent 2-124, Mûrier blanc 1-142, Noyer noir d'Amérique 1-146 et 147, Pin d'Alep 1-159,
<b>Belvezet</b>	Amandier 3-II-6,
<b>Blandas</b>	Chêne pubescent 1-58 et 62,
<b>Boisset-et-Gaujac</b>	Arbousier 3-60, Chêne liège 2-34, Genévrier oxycèdre ou cade 2-160 & 161, 3-69, Osmanthe 3-II-90, Peuplier noir 2-48,
<b>Boisset-et-Gaujac</b>	Platane commun 1-172 et 173, 2-46 et 102, Tilleul à grandes feuilles 2-204,
<b>Boissières</b>	Azérolier 1-38,
<b>Boucoiran-et-Nozières</b>	Arbre à perruque 3-II-9, Cerisier 3-II-17, Micocoulier 1-136, Mûrier 2-68, Pin de Monterey 1-162,
<b>Bouquet</b>	Nerprun alaterne 2-183,
<b>Branoux-les-Taillades</b>	Aulne glutineux 3-II-11, Châtaignier 3-II-20, Frêne d'Amérique 1-112,
<b>Bréau-et-Salagosse</b>	Frêne élevé 1-108,
<b>Brignon</b>	Chêne pubescent 1-64 à 66, Jujubier 2-166, Marronnier 2-80, Micocoulier 3-II-85, Oranger des Osages 1-153, Tilleul 2-51, 2-80,

<b>Caissargues</b>	Bougainvillée 3-II-15, Erable de Montpellier 1-97, Micocoulier 2-177, Pin parasol 3-II-97, Plaqueminier 2-196, Troène luisant 1-192, 2-49,
<b>Calvisson</b>	Peuplier noir 2-190, Pin parasol 2-192,
<b>Cannes-et-Clairan</b>	Chêne vert 2-126,
<b>Carnas</b>	Saule des vanniers 3-II-106,
<b>Cassagnoles</b>	Figuier 3-6, Laurier noble 1-89, 3-54, Filaire à feuilles larges 1-106, Robinier faux-acacia 3-II-103,
<b>Castelnau-Valence</b>	Genévrier oxycèdre, cade 1-120 et 122, 2-105,
<b>Castillon-du-Gard</b>	Jujubier 3-II-71,
<b>Caveirac</b>	Cyprès de Provence 2-66, If 2-51, Olivier 2-22, Platane 3-7,
<b>Cavillargues</b>	Peuplier blanc 2-189,
<b>Cendras</b>	Figuier 2-61,
<b>Chamborigaud</b>	Buis commun 1-42 D,
<b>Collias</b>	Arbousier 2-110 à 115, 3-14, Chêne blanc 3-14, Figuiers 2-144, Frêne à feuilles étroites 2-145, Genévrier de Phénicie 2-154, Micocoulier 2-181, Mûrier 2-182,
<b>Collias</b>	Pin d'Alep 2-35, 3-23,
<b>Colognac</b>	Châtaignier 3-31&34, Genévrier de Chine 3-II-62, Noisetier 3-II-87,
<b>Concoules</b>	Genévrier commun nain 3-II-61, Hêtre 3-36, Saule rampant 3-II-108,
<b>Congénies</b>	Érythrine crête de coq et de Bidwill 3-II-44 à 46, Olivier 3-62, Sophora du Japon 3-II-110, Rosier de Banks 3-II-105,
<b>Conqueyrac</b>	Arbre de Judée 3-29, Chêne vert 2-126, Cyprès de Provence 2-44, Filaire 2-36, Genévrier oxycèdre ou cade 2-163, 3-22, 3-II-65, Lierre 2-169,
<b>Conqueyrac</b>	Pistachier térébinthe 3-II-100, Platane 2-47,
<b>Courbessac</b>	Parasol chinois 2-184,
<b>Corbès</b>	Sapin d'Espagne 1-182,
<b>Cornillon</b>	Chêne blanc 2-20 S,
<b>Courry</b>	Tilleul de Hollande 3-II-113,
<b>Crespian</b>	Pistachier lentisque 3-II-99,
<b>Cros</b>	Micocoulier 1-138,
<b>Cruviers-Lascours</b>	Chêne pubescent 1-66,
<b>Domessargues</b>	Micocoulier 2-179,
<b>Dourbies</b>	Chêne pubescent 1-67, Châtaignier 1-69, Frêne élevé 1-109,
<b>Euzet</b>	Genévrier oxycèdre, cade 1-123,
<b>Fons-outre-Gardon</b>	Chêne pubescent 2-123, Pin d'Alep 1-160,
<b>Fontanès</b>	Amandier 3-II-3, Fusain du Japon 3-II-57,
<b>Gailhan</b>	Genévrier oxycèdre, cade 1-121
<b>Garons</b>	Pin parasol ou pignon 1-164,
<b>Garrigues-Sainte-Eulalie</b>	Amandier 1-29, 3-II-4 ;
<b>Généralgues</b>	Marronnier 1-19 et 135, Arbre aux mouchoirs 1-24, 2-8, Arbre à gutta-percha 1-34, Calocèdre 2-61, Camphrier 2-87 à 89, Chêne bleu 1-56,
<b>Généralgues</b>	Chêne de Fukushima 2-122, Chêne pédonculé 1-57,
<b>Généralgues</b>	Cyprès de Lambert 1-83, Cyprès de Lawson 1-215, 3-66, Cyprès d'Hinoki 2-86, Érable gris 2-10, Ginkgo 1-126 et 127, 2-31, Glycine 3-II-68,
<b>Généralgues</b>	Hêtre bicolore 2-87, Magnolia à grandes fleurs 1-132, Magnolia officinal 1-202 et 203, 2-172, Palmier de Chine 1-155, Pin de Wollemi 2-90, Pin sylvestre 2-74,
<b>Généralgues</b>	Pittosporum de Chine 2-195, Platane d'Orient 1-176, 3-65, Séquoia toujours vert 1-184 et 185, 2-30, 2-50, Tulipier de Virginie 1-194,

<b>Génolhac</b>	Marronnier 1-134,
<b>Goudargues</b>	Platane commun 1-171 et 175,
<b>Grau-du-Roi</b>	Genévrier de Phénicie 1-116, 3-47,
<b>Jonquières</b>	Olivier 1-149,
<b>Junas</b>	Frêne à feuilles étroites 3-II-54,
<b>La Calmette</b>	Chêne pubescent 3-II-25,
<b>La Capelle-Masmolène</b>	Laurier-cerise 3-II-72, Micocoulier 3-II-84
<b>Lamelouze</b>	Séquoias toujours vert et géant 2-201,
<b>Lanuéjols</b>	Douglas 1-92, Sapin de Grèce 1-179, Sapin de Vancouver 1-180 et 181 <b>D</b> ,
<b>Lasalle</b>	Bouleau 3-19, Chêne vert 1-76, Douglas 1-93, Photinia de Chine 1-113,
<b>Laval-Pradel</b>	Glycine 3-II-67,
<b>La Vernarède</b>	Pin de Salzmänn 1-163, Séquoia toujours vert 1-186,
<b>Le Caylar</b>	Eucalyptus à fleurs obtuses 2-92,
<b>Lecques</b>	Frêne à feuilles étroites 3-45,
<b>Lédignan</b>	Arbousier 3-30,
<b>Les Plantiers</b>	Tilleul à feuilles en cœur 1-191,
<b>Les Salles-du-Gardon</b>	Frêne d'Amérique 2-147,
<b>L'Estréchure</b>	Orme 3-II-91,
<b>Lézan</b>	Chêne vert 1-74 et 75, 2-104, 3-59,
<b>Logrian-Florian</b>	Chêne pubescent 3-8, Chêne vert 3-II-30, Cornouiller mâle 3-II-39, Filaire 2-77, Frémontodendron 3-II-50 & 51, Magnolia à grandes fleurs 2-79,
<b>Logrian-Florian</b>	Micocoulier 2-180, Pin noir 2-53, Plaqueminier de Virginie 2-197, Platane 3-53, Poirier à feuilles d'amandier 3-II-102,
<b>Lussan</b>	Buis 2-72, Genévrier de Phénicie 2-152 & 153, Lierre 2-171,
<b>Mandagout</b>	Châtaignier 3-33, 3-II-21 & 22, Douglas 3-II-41, Épicéas 3-II-42, Érable à feuilles d'obier 3-II-43, Genévrier commun 3-II-60, Merisiers 3-35,
<b>Marguerittes</b>	Cornouiller sanguin 2-132, Grenadier 3-II-70, Jujubier 3-II-71, Oranger des Osages 2-38, Pin d'Alep 2-52,
<b>Massillargues-Attuech</b>	Peuplier noir 2-191,
<b>Meyrannes</b>	Araucaria 2-109,
<b>Mialet</b>	Filaire 3-63,
<b>Molières-sur-Cèze.</b>	Bois de Ste Lucie 3-II-14, Clématite des haies 3-II-35, Fusain d'Europe 3-II-55 & 56,
<b>Montdardier</b>	Poirier à feuilles d'amandier 1-178,
<b>Monoblet</b>	Cèdre de l'Himalaya 1-47, Cèdre du Liban 1-52, Saule pleureur 3-II-107,
<b>Montaren-et-Saint-Médiers</b>	Arbre de Judée 1-35, Chêne vert 1-77, Micocoulier 1-138,
<b>Montpezat</b>	Arbousier 3-II-8, Olivier 3-61,
<b>Moulezan</b>	Vigne-vierge 3-II-116,
<b>Moussac</b>	Février d'Amérique 1-101,
<b>Nîmes</b>	Arbousier de Grèce 2-6, Bois de Ste Lucie 1-40, Buis 1-43, Chêne kermès 2-33, Chêne pubescent 1-68, 3-II-24, Chêne vert 1-72 et 73, 2-18, 3-41 & 42, 3-II-29,
<b>Nîmes</b>	Chicot févier du Canada 1-80 <b>D</b> , Cyprès chauve 1-91, Cyprès de l'Arizona 2-134, Érable de Montpellier 1-95, Févier d'Amérique 3-II-47, Filaire à feuilles larges 1-107,
<b>Nîmes</b>	Filaire à feuilles moyennes 3-43, 3-II-49, Glycine 3-II-69, If 2-165, Marronnier 1-134, Micocoulier 1-138, 2-26 & 27 <b>D</b> , 3-44 & 55, Micocoulier d'Amérique 1-139,
<b>Nîmes</b>	Nerprun alaterne 1-143 <b>D</b> , Noyer noir d'Amérique 1-145, Orme du Caucase 1-197, 2-39, Pêcher-amandier 2-185 à 187, Pin d'Alep 1-159 et 160,
<b>Nîmes</b>	Pin parasol 2-57, 3-II-96, Pistachiers térébinthe 1-167, Savonnier 3-II-109, Xanthocéras 2-205,

<b>Peyremale</b>	Mûrier 1-140,
<b>Peyrolles</b>	Châtaignier 2-118, Tilleul de Kiou-Siou et de Henry 2-94 et 95,
<b>Pompignan</b>	Arbousier 3-II-13, Bois de Ste Lucie 3-82, Chêne blanc 3-64, Erable de Montpellier 2-138, Lierre 3-II-75,
<b>Pont-Saint-Esprit</b>	Platane commun 1-170,
<b>Pougnadoresse</b>	Marronnier 3-II-82,
<b>Poux</b>	Chêne pubescent 2-125, Tilleul argenté 2-204,
<b>Remoulins</b>	Peuplier blanc 1-156,
<b>Ribaute-les-Tavernes</b>	Gatillier 3-II-58, Pomélo 2-199, Pyracantha 2-200,
<b>Rochefort-du-Gard</b>	Cyprès de Lambert 1-85, Genévrier oxycèdre ou cade 2-158,
<b>Rodilhan</b>	Pin d'Alep 1-160,
<b>Rogues</b>	Poirier feuilles d'amandier 2-198,
<b>Roquemaure</b>	Févier d'Amérique 1-100,
<b>Sabran</b>	Cèdre de l'Atlas 1-49 à 51, Chêne vert 2-127, Chêne vert à grandes feuilles 1-78, Genévrier de Syrie 1-117, Genévrier oxycèdre ou cade 2-159,
<b>Sabran</b>	Micocoulier 2-54, 2-178, Peuplier noir 1-157, Platane d'Orient 1-177,
<b>Saint-Ambroix</b>	Buis 2-117, Lilas des Indes 1-130, Pin d'Alep 3-II-95,
<b>Saint-André-de-Valborgne</b>	Chêne blanc 2-45,
<b>Saint-Bénézet</b>	Pin d'Alep 1-158 D, Poirier à feuilles d'amandier 1-178,
<b>Saint-Bonnet-de-Salendrinque</b>	Cyprès chauve 1-90, Platane commun 1-175,
<b>Saint-Chartes</b>	Cognassier 3-II-36, Figuier 1-103, Photinia 3-II-94,
<b>Saint-Clément</b>	Mûrier 3-61, Pistachier de Saporta 3-II-98,
<b>Saint-Félix-de-Pallières</b>	Arbousier 3-27,
<b>Saint-Geniès-de-Malgoirès</b>	Chêne pubescent 1-66, Cyprès de Lambert 1-84, Orme du Caucase 1-196,
<b>Saint-Gilles</b>	Amandier 1-28, Pacanier 1-154, Pin parasol ou pignon 1-164, 2-192, Pistachiers de Saporta 1-168,
<b>Saint-Hippolyte-du-Fort</b>	Chêne pubescent 2-124, Chêne vert 3-63, 3-II-32 & 33, Lilas des Indes 2-173, 3-II-78, Marronnier 3-29, Micocoulier 3-25, Tulipier de Virginie 3-II-114,
<b>Sant-Jean-de-Crieulon</b>	Genévrier oxycèdre ou cade 3-II-63
<b>Saint-Jean-du-Gard</b>	Bruyère arborescente 2-112, Frêne à feuilles étroites 1-111, Lilas des Indes 1-131, Lithocarpe 2-85,
<b>Saint-Jean-du-Pin</b>	Buis des Baléares ou de Mahon 1-45, Cèdre du Liban 1-53, Chêne liège 1-79, Genévrier de Virginie 1-118, Marronnier de l'Himalaya 3-II-83,
<b>Saint-Julien-de-Cassagnas</b>	Platane d'Orient 1-177,
<b>Saint-Laurent_d'Aigouze</b>	Pin parasol ou pignon 1-165, 3-28,
<b>Saint-Maurice-de-Cazevieille</b>	Figuier 1-104, Saule blanc 1-183, Sophora du Japon 1-189,
<b>Saint-Maximin</b>	Margousier 2-174, 3-II-80 & 81, Pin d'Alep 1-159,
<b>Saint-Paulet-de-Caisson</b>	Glycine 3-II-66,
<b>Saint-Sauveur-Camprieu</b>	Hêtre 1-129, Séquoias géant 1-187,
<b>Saint-Siffret</b>	Séquoia toujours vert 2-42,
<b>Saint-Victor-de-Malcap</b>	Genévrier de Virginie 2-164,
<b>Sainte-Anastasie</b>	Chêne pubescent 1-62, 3-II-26, Cyprès de Florence 3-II-40, Figuier 1-102,
<b>Sainte-Cécile-d'Andorge</b>	Pin maritime 2-194,

<b>Salazac</b>	Genévrier oxycèdre ou cade 1-121
<b>Salindres</b>	Genévrier oxycèdre ou cade 1-122,
<b>Salinelles</b>	Genévrier oxycèdre ou cade 2-158, Magnolia à grandes fleurs 3-II-79,
<b>Sanilhac-Sagriès</b>	Figuier 2-60, Filaire 2-145, Noyer 3-II-88, Platane 3-11,
<b>Sardan</b>	Erable de Montpellier 1-96
<b>Sauve</b>	Cèdre de l'Himalaya 1-46, Cognassier de Chine 3-II-37, Noyer ailé du Caucase 1-144,
<b>Sauveterre</b>	Glycine de Chine 1-198,
<b>Sauzet</b>	Micocoulier 1-137 <b>S</b> ,
<b>Servas</b>	Chêne pubescent 3-II-23, Filaire à feuilles moyennes 3-II-48, Frêne à feuilles étroites 3-II-53,
<b>Seynes</b>	Genévrier oxycèdre ou cade 2-162,
<b>Sommières</b>	Chêne vert 3-II-31, Frêne à feuilles étroites 3-II-52, Platane 3-10,
<b>Soudorgues</b>	Pin de Coulter 1-161, Pistachier vrai 3-II-101,
<b>Souvignargues</b>	Arbre de Judée 3-II-10, Peuplier noir 3-II-93,
<b>Sumène</b>	Alisier blanc 3-II-2, Erable de Montpellier 2-139 à 141,
<b>Tharax</b>	Arbousier 1-30, Genévrier oxycèdre, cade 1-123, Noyer 3-II-89, Sophora du Japon 3-II-111,
<b>Thézières</b>	Cyprès de Provence 2-64,
<b>Tornac</b>	Azérolier 1-39, Châtaignier 2-77 et 119 & 120, Chêne pubescent 3-II-27, Chêne vert 3-II-28, Mûrier blanc 1-142, Platane commun 1-174, 3-21,
<b>Tresques</b>	Amandier 1-26
<b>Uzès</b>	Aulne glutineux 1-36, Calocèdre 1-37, Chêne pubescent 1-59, Erable du Manitoba 1-98, Mûrier blanc 1-141, 3-52, Pin d'Alep 2-20 <b>D</b> ,
<b>Uzès</b>	Pin de Turquie 2-193, Robinier faux-acacia 3-II-104,
<b>Vallérargues</b>	Cyprès de Provence 2-65,
<b>Valleraugue</b>	Buis 2-117, Épicéa commun 2-136, Sorbier des oiseleurs 2-202,
<b>Vauvert</b>	Chêne pubescent 1-60 et 61, Figuier 1-104,
<b>Verfeuil</b>	Chêne vert 1-71, Saule blanc 3-38,
<b>Vestric-et-Candiac</b>	Cèdre du Liban 1-53,
<b>Vézénobres</b>	Buis commun 1-44, Figuier 1-103, Houx 3-56, Lierre 3-II-74, Peuplier noir 1-157, 3-39,
<b>Vic-le-Fesc</b>	Chêne pubescent 1-63, Chêne vert 1-76 <b>D</b> , Frêne à feuilles étroites 1-110,
<b>Villevieille</b>	Chêne vert 1-77, Pin parasol 3-40,
<b>Vissec</b>	Orme champêtre 1-151,

## Annexe 5

### Quelques éléments d'appréciation de l'état de santé d'un arbre

L'appréciation de l'état de santé d'un arbre concerne au premier chef tout propriétaire, qu'il soit privé ou public. Les forestiers se sont intéressés les premiers à ce problème et ont développé différentes grilles et échelles d'évaluation, surtout visuelle, selon les pays et les arbres concernés. Compilées par des spécialistes compétents disposant de temps et de moyens, ces études sont applicables à des arbres en formations forestières et sont passablement complexes à renseigner.

Les compléter sur des individus souvent isolés et poussant la plupart du temps en milieu urbain à des fins ornementales, les rendent difficiles à extrapoler simplement pour l'utilisateur non averti d'autant que de multiples facteurs invisibles ou diachroniques lui sont souvent inconnus.

Voici toutefois quelques suggestions ci-après, sous la forme d'une échelle très simplifiée d'évaluation, commentant quatre niveaux d'état de santé, à constater **en été** lorsque les feuilles sont normalement présentes chez les feuillus.

**Etat 1** : arbre équilibré, doté d'un houppier bien symétrique avec une densité correcte de feuilles, présence d'accroissements annuels et de bourgeons, floraison et fructification abondantes (à l'âge adulte), tronc/charpentières/branches/racines (si visibles) en bon état, sans attaque apparente de parasites et/ou maladies. **Arbre en bonne santé.**

**Etat 2** : arbre toujours équilibré, de 25 à 50 % du houppier montrant un début de perte des feuilles, floraison et fructification faibles voire absentes sur une année, tronc/charpentières/branches/racines (si visibles) encore en bon état mais avec quelques attaques parasitaires et/ou de maladies. **Arbre dont l'état de santé commence à se dégrader.**

**Etat 3** : arbre de port très déséquilibré, plus de 50% de la canopée montrant un déficit important en feuilles, pas d'accroissement annuel, floraison et fructification absentes sur plusieurs années, tronc/charpentières/branches/racines (si visibles) montrant des parties mortes ou attaquées, parasites et/ou maladies bien présents. **Arbre en très mauvaise santé et/ou sénescence.**

**Etat 4** : arbre ayant perdu son port normal, canopée sans feuilles vivantes, tronc/charpentières/branches/racines (si visibles) ne présentant que des parties mortes, parasites et/ou maladies largement développés. **Arbre mort.**

Index des noms français et scientifiques des taxa illustrés dans les tomes I à III			Tome 3 La pagination des illustrations de la 2e partie est précédée de « II- »
	Tome 1	Tome 2	
<i>Abies cephalonica</i> J.W.Loudon	179		
<i>Abies grandis</i> (Douglas ex D.Don) Lindl.	180 & 181		
<i>Abies pinsapo</i> Boiss.	182		
<i>Acacia pravissima</i> F. Muell.		23	
<i>Acer griseum</i> (Franch.) Pax.		10	
<i>Acer monspessulanum</i> L.	94 à 97	138 à 141	
<i>Acer negundo</i> L.	98	142	
<i>Acer opalus</i> L.			1, II-43,
<i>Aesculus hippocastanum</i> L.	19	77, 80	29, II-82,
<i>Aesculus indica</i> (Camb.) Hook.			II-83
Ailante		28	
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle		28	
Alisier blanc			II-2
<i>Alnus cordata</i> Desf.		56	
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertner.	36		II-11
Althaea		108	
Amandier	26 à 29		II-3 à 7,
<i>Araucaria araucana</i> (Molina) K.Koch		109	
Araucaria du Chili		109	
Arbousier	30 & 31	76, 100, 111 à 115	14, 26, 27, 30, 60, II-8,
Arbousier de Grèce		6	
Arbousier hybride	32 & 33		
Arbre à gutta-percha	34		
Arbre à perruques			78
Arbre aux mouchoirs	24	8	
Arbre de Judée ou de Judas	35		29, II-10,
<i>Arbutus andrachne</i> L.		6	
<i>Arbutus unedo</i> L.	30 & 31	76, 100, 111 à 115	14, 26, 27, 30, 60, II-8,
<i>Arbutus x andrachnoides</i> Link.	32 & 33		
Aulne à feuilles en coeur ou de Corse		56	
Aulne glutineux	36		II-11
Azérolier	38 & 39		
<i>Betula pendula</i> Roth.			18 & 19
Bignone			II-12
Bois ou cerisier de Sainte Lucie	40 & 41		II-13 & 14
Bonduc			
<i>Bougainvillea glabra</i> Choisy in DC.			II-15
Bougainvillée			II-15
Bouleau			18 & 19
<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent.	105		
Bruyère arborescente		116	

Buis commun	42 à 44	25, 72,117	
Buis des Baléares ou de Mahon	45		
<i>Buxus balearica</i> Lam.	45		
<i>Buxus sempervirens</i> L.	42 à 44	25, 72,117	
Cade	119 à 125	71, 105, 57, 156 à 163	
Calocèdre ou libocèdre	37	12,61	
<i>Calocedrus decurrens</i> (Torr.) Florin 1956	37	12,61	
<i>Camellia</i> spp.			II-16
Camellia spp.			II-16
Camphrier		87 à 89	
<i>Campsis radicans</i> (L.) Seem.			II-12
<i>Carpinus betulus</i> L.	16		
<i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch	154		
<i>Castanea sativa</i> Mill.	69	23, 63, 70 & 71, 77, 118 à 121	12, 31 à 34, II-20 à 22,
Cèdre de l'Atlas	48 à 51		
Cèdre de l'Himalaya	46 & 47		
Cèdre du Liban	52 & 53		
<i>Cedrus atlantica</i> (Manetti ex Endl.) Carrière	48 à 51		
<i>Cedrus deodara</i> (Roxb. ex D.Don) G.Don	46 & 47		
<i>Cedrus libani</i> A.Rich.	52 & 53		
<i>Celtis australis</i> L.	136 à 138	26, 54, 59, 63,177 à 181	25, 44, 55, II-84 & 85,
<i>Celtis occidentalis</i> L.	139		
<i>Cercis siliquastrum</i> L.	35		29, II-10,
Cerisier			II-17
Ceriser du Japon			II-18 & 19
<i>Chamaecyparis lawsoniana</i> (Murray) Parl.	215	73	66
<i>Chamaecyparis obtusa</i> (Siebold & Zucc.) Endl var. 'Crippsii'		86	
<i>Chamaerops humilis</i> L.			II-92
Charme	16		
Châtaignier	69	23, 63, 70 & 71, 77, 118 à 121	12, 31 à 34, II-20 à 22,
Chêne à feuilles carton		86	
Chêne à feuilles de myrte ou de Fukushima		122	
Chêne à tanin d'Amérique		85	
Chêne bleu du Japon	56		
Chêne des Canaries	54 & 55	107	II-1
Chêne kermès		33	
Chêne liège	79	34	
Chêne pédonculé	57		
Chêne pubescent ou blanc	58 à 68	17, 20, 45, 123 à 125	8,14, 57, 64, II-23 à 27,
Chêne vert	70 à 77	18, 40, 59, 104,126 à 129	15, 41 & 42, 59, 63, II-28 à 34,
Chêne vert à grandes feuilles	78		
Chêne vert de Lucombe		93	
Chicot févier du Canada	80		
<i>Cinnamomum camphora</i> (L.) Sieb.		87 à 89	

<i>Citrus x paradisi</i> Macfad.		199	
Clématite des haies			II-35
<i>Clematis vitalba</i> L.			II-35
Cognassier			II-36
Cognassier de Chine			II-37
Cordylone		130 & 131	
<i>Cordylone australis</i> (Forst.) Endl.		130 & 131	
Cornouiller mâle	82		II-38 & 39
Cornouiller sanguin		132	
<i>Cornus mas</i> L.	82		II-38 & 39
<i>Cornus sanguinea</i> L.		132	
<i>Corylus avellana</i> L.			II-87
<i>Cotinus coggygria</i> Scop.		148	II-9
<i>Crataegus azarolus</i> L.	38 & 39		
<i>Cupressus arizonica</i> Green.		134	
<i>Cupressus glabra</i>	210 & 211		
<i>Cupressus macrocarpa</i> Hartw.	83 à 85	133	
<i>Cupressus sempervirens</i> L.	86 à 88	44, 64 à 67,	II-40
<i>Cydonia oblonga</i> Mill.			II-36
Cyprés chauve	90 & 91		
Cyprés d'Hinoki		86	
Cyprés de l'Arizona		134	
Cyprés de Lambert ou de Monterey	83 à 85	133	
Cyprés de Lawson			66
Cyprés de Provence ou d'Italie	86 à 88	44, 64 à 67,	II-40
Cyprés du Tassili		135	
Cyprés glabre	210 & 211		
<i>Davidia involucrata</i> Baill.	24	8	
<i>Diospyros kaki</i> L.		196	
<i>Diospyros virginiana</i> L.		197	
Douglas	92 & 93		II-41
Epicéa commun		136 & 137	II-42
Epine d'Espagne			
Erable à feuilles d'obier			1, II-43,
Erable de Montpellier	94 à 97	138 à 141	
Erable du Manitoba ou négundo	98	142	
Erable gris		10	
<i>Erica arborea</i> L.		116	
<i>Eriobotrya japonica</i> (Thunb.) Lindl.			II-86
Erythrine de Bidwill			II-46
<i>Erythrina x bidwillii</i> Lindl.			II-46
Erythrine crête de coq			II-44 & 45
<i>Erythrina crista-galli</i> L.			II-44 & 45

Eucalyptus à feuilles brillantes		92	
Eucalyptus à fleurs obtuses		92	
<i>Eucalyptus nitens</i> (Dean & Maid.) Maid.		92	
<i>Eucalyptus obtusiflora</i> DC.		92	
<i>Eucommia ulmoides</i> Oliv.	34		
<i>Euonymus europaeus</i> L.			II-55 & 56
<i>Euonymus japonicus</i> Thunb.			II-57
Evodia de Daniell		143	
<i>Fagus sylvatica</i> L.	129	87	36
Faux-cyprès de Lawson	215	73	
Févier d'Amérique	100 & 101		II-47
<i>Ficus carica</i> L.	102 à 104	60 à 62, 144	6
<b>Figuier</b>	102 à 104	60 à 62, 144	6
Filaires ou filarias	106 & 107	37, 77, 145	II-48 & 49
<i>Firmiana simplex</i> (L.) W. Wight		184	
<i>Fraxinus americana</i> L.	112	147	
<i>Fraxinus angustifolia</i> Vahl. 1804	110 & 111	58, 146	43, 45, II-52 à 54,
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	108 & 109		
Frémontodendron			II-50 & 51
<i>Fremontodendron californicum</i> (Torr.) Cov. x <i>Fremontodendron mexicanum</i> Davidson			II-50 & 51
Frêne d'Amérique	112	147	
Frêne élevé ou commun	108 & 109		
Frêne oxyphylle ou à feuilles étroites	110 & 111	58, 146	43, 45, II-52 à 54,
Fusain d'Europe			II-55 & 56
Fusain du Japon			II-57
Fustet, arbre à perruques		148	II-9
Gainier			
Gattilier, poivre de moine		149	II-58
Genêt de l'Etna			II-59
Genévrier commun			II-60
Genévrier commun nain			II-61
Genévrier de Chine		131	II-62
Genévrier de Phénicie	114 à 116	150 à 154	47
Genévrier de Syrie	117		
Genévrier de Virginie	118	164	
Genévrier oxycèdre ou cade	119 à 125	71, 105, 57, 156 à 163	22, 69, II-63 à 65,
<i>Genista aetnensis</i> (Bivona) DC			II-59
Ginkgo	126 à 128	31	
<i>Ginkgo biloba</i> L.	126 à 128	31	
<i>Gleditsia triacanthos</i> L.	100&101		II-47
Glycines de Chine et du Japon			II-66 à 69
Grenadier			II-70
<i>Gymnocladus dioica</i> (L.) K. Koch	80		
<i>Hedera helix</i> L.		68, 169 à 171	II-74 à 76
Hêtre	129	87	36

<i>Hibiscus syriacus</i> L.		108	
Houx			56
If		51,165	
<i>Ilex aquifolium</i> L.			56
<i>Juglans nigra</i> L.	145 à 147		
<i>Juglans regia</i> L.			II-88 & 89
Jujubier		166	II-71
<i>Juniperus chinensis</i> L.			II-62
<i>Juniperus communis</i> L.			II-60
<i>Juniperus communis</i> L. subsp. <i>nana</i> (Wild.) Syme			II-61
<i>Juniperus drupacea</i> Labill.	117		
<i>Juniperus oxycedrus</i> L.	119 à 125	71, 105, 57, 156 à 163	22, 69, II-63 à 65,
<i>Juniperus phoenicea</i> L.	114 à 116	150 à 154	47
<i>Juniperus virginiana</i> L.	118	164	
<i>Koelreuteria paniculata</i> Laxm.			II-109
<i>Lagerstroemia indica</i> L.	130 & 131	173	II-77 & 78
Laurier amande		78	II-72
Laurier noble ou d'Apollon	89	168	54, II-73,
<i>Laurus nobilis</i> L.	89	168	54, II-73,
Lierre		68,169 à 171	II-74 à 76
<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton	192	49	
Lilas des Indes ou d'été	130 & 131	173	II-77 & 78
Liquidambar ou copalme d'Amérique	81		
<i>Liquidambar styraciflua</i> L.	81		
<i>Liriodendron tulipifera</i> L.	194 & 195		II-114
Lithocarpe à fleurs denses		85	
<i>Maclura pomifera</i> (Raf.) C.K.Schneid.	153	38	
Magnolia à grandes fleurs	132	79, 174 & 175,	II-79
Magnolia de Soulange-Bodin	133		
<i>Magnolia grandiflora</i> L.	132	79, 174 & 175,	II-79
Magnolia officinal	202 & 203	172	
<i>Magnolia officinalis</i> Rehd. & Wils.	202 & 203	172	
<i>Magnolia x soulangeana</i> Soulange-Bodin	133		
Margousier, arbre aux chapelets		176	II-80 & 81
Marronnier	19	77, 80	29, II-82,
Marronnier de l'Himalaya			II-83
<i>Melia azedarach</i> L.		176	II-80 & 81
Merisier			35
Micocoulier	136 à 138	26, 54, 59, 63,177 à 181	25, 44, 55, II-84 & 85,
Micocoulier d'Amérique	139		
<i>Morus alba</i> L.	140 à 142	68,182	52, 61,
Mûrier à papier	105		
Mûrier blanc	140 à 142	68,182	52, 61,
Myrte			37
<i>Myrtus communis</i> L.			37

Néflier du Japon, Bibacier			II-86
Nerprun alaterne	143	183	
Noisetier			II-87
<i>Notholithocarpus densiflorus</i> (Hook. & Arn.) Manos, Cannon & S.H.Oh		85	
Noyer			II-88 & 89
Noyer noir d'Amérique	145 à 147		
<i>Olea europaea</i> L.	148 & 149	22	24, 61, 62,
Olivier	148 & 149	22	24, 61, 62,
Olivier odorant ou de Chine			II-90
Oranger des Osages, bois d'arc	153	38	
Orme champêtre ou ormeau	150 à 152		II-91
Orme du Caucase ou de Sibérie		39	
<i>Osmanthus fragrans</i> Lour.			II-90
Pacanier	154		
Palmier de Chine	155	24	
Palmier nain			II-92
Parasol chinois		184	
<i>Parthenocissus</i> spp.			II-115 & 116
Pêcher amandier		185 à 187	
Peuplier blanc	156	188 & 189	31
Peuplier noir	157	48, 190 & 191	39, II-93,
<i>Phillyrea</i> spp. L.	106 & 107	37, 77, 145	II-48 & 49
Photinia à feuilles finement dentées	113		II-94
<i>Photinia serratifolia</i> (Desf.) Kalkman.	113		II-94
<i>Picea abies</i> (L.) H.Karst		136 & 137	II-42
Pin à crochets		38	
Pin d'Alep ou pin blanc	158 à 160	20, 35, 52, 192	23, II-95,
Pin de Coulter ou pin faiseur de veuves	161		
Pin de Lambert ou de Monterey	162		
Pin de Salzmann	163		
Pin de Turquie		193	
Pin de Wollemi		90	
Pin maritime		29, 194	
Pin noir d'Autriche		53	
Pin parasol ou pignon	164 & 165	57	28, 40, 71, II-96 & 97,
Pin sylvestre		75	
<i>Pinus brutia</i> Ten.		193	
<i>Pinus coulteri</i> D. Don	161		
<i>Pinus halepensis</i> Mill.	158 à 160	20, 35, 52, 192	23, II-95,
<i>Pinus mugo</i> Turra. subsp. <i>uncinata</i> (DC)		38	
<i>Pinus nigra</i> J.F. Arnold subsp. <i>austriaca</i> Poiret		53	
<i>Pinus nigra</i> J.F. Arnold subsp. <i>salzmannii</i> (Dunal) Franco	163		
<i>Pinus pinaster</i> Ait.		29, 194	
<i>Pinus pinea</i> L.	164 & 165	57	28, 40, 71, II-96 & 97,
<i>Pinus radiata</i> D. Don.	162		
<i>Pinus sylvestris</i> L.		75	

Pistachiers lentisque, térébinthe et de Saporta	166 à 168	36	II-98 à 100
<i>Pistacia spp.</i> L.	166 à 168	36	II-98 à 100
<i>Pistacia vera</i> L.			II-101
Pistachier vrai			II-101
Pittospore de Chine		195	
<i>Pittosporum tobira</i> (Thunb.) W. T. Aiton		195	
Plaqueminier		196	
Plaqueminier de Virginie		197	
Platane commun	169 à 175, 207	14, 46 & 47, 69, 102,	7, 10, 11, 20, 21, 51, 53,
Platane d'Orient	176 & 177		65
<i>Platanus orientalis</i> L.	176 & 177		65
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh. 1770	169 à 175, 207	14, 46 & 47, 69, 102,	7, 10, 11, 20, 21, 51, 53,
Poirier à feuilles d'amandier, pérussier	178	198	II-102
Pomélo		199	
<i>Populus alba</i> L.	156	188 & 189	31
<i>Populus nigra</i> L.	157	48, 190 & 191	39, II-93,
<i>Prunus avium</i> L.			35, II-17,
<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D. A. Webb	26 à 29		II-3 à 7,
<i>Prunus gr. Sato-zakura</i>			II-18 & 19
<i>Prunus laurocerasus</i> L.		78	II-72
<i>Prunus mahaleb</i> L.	40 & 41		II-13 & 14
<i>Prunus x persicoides</i> (Ser.) M. Vilmorin & Bois		185 à 187	
<i>Pseudocycdonia chinensis</i> (Dum.-Cours.) Schneid.			II-37
<i>Pseudotsuga menziesii</i> (Mirb.) Franco 1950	92 & 93		II-41
<i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach	144	53	
Ptérocaryer à feuilles de frêne ou noyer ailé du Caucase	144	53	
<i>Punica granatum</i> L.			II-70
Pyracantha		200	
<i>Pyracantha coccinea</i> Roehm.		200	
<i>Pyrus spinosa</i> Forssk.	178	198	II-102
<i>Quercus canariensis</i> Willd. 1809	54 & 55	107	II-1
<i>Quercus coccifera</i> L.		33	
<i>Quercus glauca</i> Thunb.	56		
<i>Quercus ilex</i> L.	70 à 77	18, 40, 59, 104, 126 à 129	15, 41 & 42, 59, 63, II-28 à 34,
<i>Quercus ilex</i> L. 'Lucombeana'		93	
<i>Quercus ilex</i> L. 'macrophylla'	78		
<i>Quercus myrsinifolia</i> Blume		122	
<i>Quercus pubescens</i> Willd. 1768	58 à 68	17, 20, 45, 123 à 125	8, 14, 57, 64, II-23 à 27,
<i>Quercus robur</i> L.	57		
<i>Quercus rysophylla</i> Weath.		86	
<i>Quercus suber</i> L.	79	34	
<i>Rhamnus alaternus</i> L.	143	183	
Robinier faux-acacia		28	II-103 & 104
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.		28	II-103 & 104

<i>Rosa banksiae</i> Ait.			II-105
Rosier de Banks			II-105
<i>Salix alba</i> L.	183		38
<i>Salix babylonica</i> L.			II-107
<i>Salix repens</i> L.			II-108
<i>Salix viminalis</i> L.			II-106
<i>Sambucus nigra</i> L.	190		II-112
Sapin d'Espagne	182		
Sapin de Grèce	179		
Sapin de Vancouver	180 & 181		
Saule blanc	183		38
Saule des vanniers			II-106
Saule pleureur			II-107
Saule rampant			II-108
Savonnier			II-109
<i>Sequoia sempervirens</i> (D. Don) Endl.	184 à 186, 188	30, 42, 50, 201	
<i>Sequoiadendron giganteum</i> (Lindl.) J. Buchholz	187	201	
Sophora du Japon			II-110 & 111
<i>Sorbus aria</i> L.			II-2
<i>Sorbus aucuparia</i> L.		202 & 203	
<i>Styphnolobium</i> (= <i>Sophora</i> ) <i>japonicum</i> (L.) Schott.	189		II-110 & 111
Sureau noir	190		II-112
<i>Taxodium distichum</i> (L.) Rich.	90 & 91		
<i>Taxus baccata</i> L.		51, 165	
<i>Tetradium daniellii</i> (Benn.) Hartley.		143	
<i>Tilia</i> spp.	191	51, 80, 94 & 95, 204	48, 51, II-113,
Tilleuls	191	51, 80, 94 & 95, 204	48, 51, II-113,
<i>Trachycarpus fortunei</i> Wendl.	155	24	
Troène luisant	192	49	
Tulipier de Virginie	194 & 195		II-114
<i>Ulmus minor</i> Mill. subsp. <i>minor</i>	150 à 152		II-91
Vignes vierges			II-115 & 116
<i>Viburnum odoratissimum</i> var. <i>arboricola</i> (Hayata) Yamamoto			II-117
Viorne arborescente de Taïwan			II-117
<i>Vitex agnus-castus</i> L.		149	II-58
<i>Wisteria</i> spp.			II-66 à 69
Xanthoceras à feuilles de sorbier		205	
<i>Xanthoceras sorbifolium</i> Bunge		205	
Yeuse	70 à 77	18, 40, 59, 104, 126 à 129	
Zelkova à feuilles de charme, orme du Caucase	196 & 197	39	
<i>Zelkova carpinifolia</i> (Pall.) K. Koch	196 & 197	39	
<i>Ziziphus zizyphus</i> (L.) Meikle 1977		166	II-71

